



Mars 2025

Brochure fédérale N° 57

Les luttes et revendications sociales de la CGT : un rempart aux idées d'extrême droite dans le monde du travail et au-delà



Mars 2025

Brochure fédérale N° 57

Les luttes et revendications sociales de la CGT : un rempart aux idées d'extrême droite dans le monde du travail et au-delà



Les Brochures précédentes

Brochure n°1 – LA GPEC

Brochure n°2 – LA CRISE ECONOMIQUE C'EST EUX, LA SOLUTION C'EST NOUS !

Brochure n°3 – LES RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISE

Brochure n°4 – DECALOGUE POUR UNE REDACTION NON SEXISTE

Brochure n°5 – PORTRAITS DE MARC

Brochure n°5 BIS – HORS-SERIE – LE FRONT NATIONAL OU L'IMPOSTURE SOCIALE

Brochure n°6 – SONDAGE, CENTRES D'APPELS ET INFORMATIQUE

Brochure n°7 – D'UNE CONCEPTION DU SYNDICALISME ... A UNE DEMARCHE SYNDICALE

Brochure n°8 – DE LA QUESTION DES DEFICITS ... QUELQUES ELEMENTS D'ANALYSE ET DE REPONSE

Brochure n°9 – LE TELETRAVAIL

Brochure n°10 – LES TEXTES DU 9^{ème} CONGRES DE LA FEDERATION DES SOCIETES D'ETUDES

Brochure n°11 – LA GRANDE CONFERENCE SOCIALE

Brochure n°12 – COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR DES SSII ET CONNAÎTRE SES FONDAMENTAUX POUR MIEUX LIRE ET DÉCRYPTER LES DISCOURS DES FÉDÉRATIONS PATRONALES ET DES DIRECTIONS

Brochure n°13 – ANALYSE SECTORIELLE

Brochure n°14 – PREMIER BILAN DE LA FEUILLE DE ROUTE SOCIALE

Brochure n°15 – GUIDE LA COMPTABILITÉ À USAGE DES SYNDICATS

Brochure n°16 – BUREAUX D'ETUDES, COÛT DU CAPITAL ET SSII

Brochure n°17 – CENTRES D'APPELS / SONDAGE

Brochure n°18 – ABECEDAIRE - 1^{ère} Partie

Brochure n°19 – COMBATTRE LE PROJET DE LOI MACRON

Brochure n°20 – L'HYPER FEMINISATION DU SECTEUR DES CENTRES D'APPELS

Brochure n°21 – RAPPORT COMBREXELLE

Brochure n°22 – L'ACCORD SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Brochure n°23 – ABECEDAIRE - 2^{ème} Partie

Brochure n°24 – LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Brochure n°25 – FORFAIT JOURS

Brochure n°26 – LA COMPETITIVITE

Brochure n°27 – 10^{ème} CONGRES FEDERAL - NOS ORIENTATIONS

Brochure n°28 – L'IMPACT DU NUMERIQUE SUR L'EMPLOI ET LE TRAVAIL - 1^{ère} partie

Brochure n°29 – L'IMPACT DU NUMERIQUE SUR L'EMPLOI ET LE TRAVAIL - 2^{ème} partie

Brochure n°30 – LE CSE

Brochure n°31 – POUR UN NUMÉRIQUE AU SERVICE DES SALARIÉ.E.S : ENJEUX ET DÉFIS DE LA DIGITALISATION

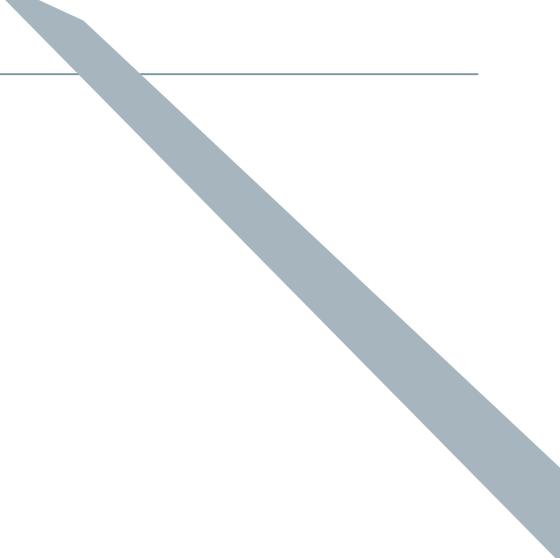
Brochure n°32 – L'EXPERTISE COMPTABLE FACE AU DÉFIS DU NUMÉRIQUE

Brochure n°33 – ASSISES DU NUMERIQUE - EXPERTS COMPTABLE

Brochure n°34 – ELECTIONS CSE MODE D'EMPLOI

Brochure n°35 – IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR LES MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

Brochure n°36 - LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Brochure n°37 - ASSISES DU NUMERIQUE DANS LES CENTRES D'APPELS
Brochure n°38 - FLEXIBILITE, LICENCIEMENT
Brochure n°39 - LE TELETRAVAIL
Brochure n°40 - LE COUT DU CAPITAL ET FINANCIARISATION
Brochure n°41 - GUIDE DU MILITANT
Brochure n°42 - 32H - LE GUIDE DU MILITANT
Brochure n°43 - GUIDE DU MILITANT
Brochure n°44 - DOCUMENT D'ORIENTATION 11^{ÈME} CONGRÈS
Brochure n°45 - RENSER, TRANSFORMER CE QU'UN QUINQUENAT ...
ET D'AUTRES AVANT, ET OUVRIR LA VOIE DU PROGRES SOCIAL
Brochure n°46 - L'ATTRACTIVITE DU SECTEUR DES ESN
Brochure n°47 - LES ENJEUX DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
DANS LE SECTEUR DE L'IT ET DE L'INGÉNIERIE
Brochure n°48 - ALIENATION 3.0
Brochure n°49 - COLLOQUE PORTAGE SALARIAL
Brochure n°50 - FORMATION PROFESSIONNELLE
Brochure n°51 - SALAIRE, PRIX ET PROFIT
Brochure n°52 - INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET CONSCIENCE COLLECTIVE
Brochure n°53 - INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - ENTRE MENACES ET
PERSPECTIVES
Brochure n°54 - LE CAPITALISME AU TEMPS DES ALGORITHMES
Brochure n°55 - INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET SYSTEME CAPITALISTE
Brochure n°56 - LES CENTRES D'APPELS FACE AUX ENJEUX DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE



Sommaire

Introduction : une colère et une crainte sociale détournées par l'extrême droite

9

1. Améliorer les conditions d'emploi et salariales en répartissant différemment les richesses

11

- Le chômage de masse comme horizon indépassable ?
- Sortir du chômage avec un nouveau statut du travail salarié
- Perte de pouvoir d'achat et peur du déclassement ?
- Lutter pour le pouvoir d'achat en augmentant les salaires bruts, et non en baissant les cotisations sociales
- La bataille pour une autre répartition des richesses produites par le travail

2. Renforcer l'État social pour tous, plutôt que de se battre entre nous pour les restes

24

- Une divergence civilisationnelle avec l'extrême droite
- Développer les services publics pour tous, pour une société moderne et efficace
- Renforcer et élargir la Sécurité sociale, pour l'adapter aux besoins actuels
- Retraites : enjeu de civilisation et nœud de la lutte des classes

3. Pour une mondialisation de coopération, non de concurrence et encore moins identitaire

40

- « Nationalisme » contre « mondialisme » : les impasses du RN pour les travailleurs
- La mondialisation est une nouvelle forme de l'impérialisme : les seuls gagnants sont une poignée de grands actionnaires
- Le déni écologique comme réponse à l'écologie « punitive » : une autre voie existe
- Une autre industrialisation pour sortir de cette impasse écologique

4. Combattre l'autocratie patronale qui habitue et prépare à l'autocratie politique

50

- Le renforcement de l'arbitraire patronal nourrit la demande d'un homme ou d'une femme forte
- Le patriarcat nourrit l'extrême droite
- La concentration des médias et la Bollorisation des discours publics



Introduction : une colère et une crainte sociale détournées par l'extrême droite

Sur la tombe de Marx, Engels disait que «les hommes, avant de pouvoir s'occuper de politique, de science, d'art, de religion, etc., doivent tout d'abord manger, boire, se loger et se vêtir». Les conditions matérielles d'existence conditionnent en effet les manières de penser. Ainsi, partir de ces conditions matérielles nous semble être un préalable indispensable pour comprendre les ressorts du vote d'extrême droite, notamment celui en provenance du monde du travail, dont une partie pense trouver dans les propositions du Rassemblement national (RN) un chemin pour sortir de la précarité.

En lien avec les évolutions et la crise du capitalisme, ces conditions matérielles d'existence se sont dégradées de manière croissante ces dernières années, générant une violence inouïe pour les populations et la classe travailleuse : pression accrue sur les salaires, sur les emplois, sur les services publics et la Sécurité sociale, globalisation financière menaçant les êtres humains et la nature, etc.

À cette violence répond une colère sociale profonde. Celle-ci est aujourd'hui en partie captée par l'extrême droite, qui propose une réponse faussement cohérente : les problèmes économiques et sociaux des «Français qui travaillent» seraient dus à l'immigration, à l'assistanat, à autrui, aux pays et travailleurs étrangers, mais jamais aux choix patronaux ni aux logiques mortifères du capitalisme.

Il peut paraître surprenant, voire contre-intuitif, qu'une colère populaire empreinte de demandes de justice sociale puisse ainsi investir progressivement un parti politique dont l'histoire nous montre qu'il n'a jamais été du côté de la classe travailleuse et du progrès.

Ce discours populiste et malhonnête

peut plus facilement prendre dans un contexte de bataille culturelle menée avec efficacité. La défaite du bloc socialiste représenterait la «fin de l'histoire». Le capitalisme mondialisé et libéral serait l'horizon indépassable du genre humain et aucune alternative ne serait possible. Au sein de ce système indépassable, il n'y aurait rien à gagner par la lutte des classes, désormais reléguée au rang des concepts dépassés. Dans ce contexte de concurrence internationale exacerbée, il n'y aurait plus de grain à moudre dans les entreprises. Rien à arracher, rien à négocier.

Les quarante années d'échec du néolibéralisme à résoudre la crise du capitalisme fournissent à l'extrême droite un terrain fertile. Cette période a favorisé l'idée d'un appauvrissement et d'un déclassement économique inéluctable de la France : l'idée que la croissance économique est de l'histoire ancienne et que les entreprises n'ont plus les moyens.

Selon le baromètre de l'IFOP sur l'exclusion et la pauvreté en France (janvier 2022), 76 % des Françaises et Français estiment que la pauvreté ne disparaîtra pas avec la reprise économique, 52 % considèrent que la société ne peut pas parvenir à satisfaire les besoins fondamentaux de sa population, et la moitié des répondantes et répondants ont peur de basculer dans la pauvreté.

Et si l'on admet que la taille du gâteau ne peut plus croître, alors nous admettons également que chaque nouvelle part prise par le voisin (personnes immigrées, chômeurs et chômeuses, collègues, personnel sous statut, etc.) implique la diminution de la sienne. C'est la porte ouverte à la guerre de tous contre tous, à l'exception des vrais coupables.

L'extrême droite française prospère dans cette situation de chaos social. Elle surfe sur la colère et les peurs en pointant du doigt

des boucs émissaires sans jamais s'attaquer à la racine du problème.

Pourquoi le discours d'extrême droite « prend-il » dans une partie des populations ? Pourquoi certains travailleurs choisissent-ils d'en vouloir à d'autres travailleurs plutôt qu'aux choix de leurs patrons ? Nous voyons plusieurs principales raisons, s'alimentant mutuellement et découlant de l'évolution contemporaine d'un capitalisme occidental plongé dans une mondialisation néolibérale en crise. L'insécurité économique et sociale croissante, l'idée qu'il n'y aurait plus de grain à moudre dans les entreprises et notre système économique qui s'enlise dans une crise structurelle de long terme sans qu'une alternative apparaisse même pensable. Conjugués, ces différents facteurs favorisent la peur du déclassement, la « crainte du lendemain », affaiblissent l'idée que l'entreprise est un lieu de luttes collectives et favorisent l'idée que la « guerre de tous contre tous » serait un horizon indépassable. Cela favorise l'extrême droite, dont la base culturelle est la construction d'un antagonisme se situant hors du champ de l'entreprise et du rapport capital-travail.

En effet, malgré sa grande flexibilité dans la manière de présenter son discours économique, la constante idéologique de l'extrême droite française a toujours été le nationalisme, avec ses principales déclinaisons que sont la lutte contre l'autre (l'étranger, l'immigré, le Juif, mais également « l'assisté »), l'hostilité viscérale au mouvement syndical et à ses organisations, et le prêche pour une collaboration de classe sous l'égide du patronat. Malgré trois grandes périodes souvent distinguées — de l'ultralibéralisme de Jean-Marie Le Pen en passant par l'interventionnisme de Florian Philippot jusqu'au semblant de synthèse que tente d'opérer Marine Le Pen — l'extrême droite française a toujours défendu un « capitalisme de préférence nationale », privilégiant le patronat français et l'exploitation du travailleur français. Il y a donc une imposture du discours

de l'extrême droite qui, sous couvert de défense des intérêts des travailleurs et des travailleuses, défend en actes les intérêts du capital, c'est-à-dire la poursuite de l'intensification de l'exploitation. L'extrême droite pointe du doigt les responsables de cette situation qui, à ses yeux, sont les travailleurs eux-mêmes (les organisations syndicales, les immigrants et les bénéficiaires d'aide sociale), l'Union européenne, la « mondialisation » abstraite et désincarnée politiquement, ou encore les institutions encore debout de l'État social. Pas un mot sur le patronat, les actionnaires, le marché, le capitalisme...

La situation politique actuelle démontre brillamment que l'extrême droite se situe toujours fondamentalement du côté de la droite dure, que ce soit sur le plan économique ou sociétal. Dans les villes où elle est aux commandes en France, l'extrême droite s'illustre exclusivement par des politiques répressives, xénophobes, anti-migrants et anti-solidaires. Pour le social, on repassera : coupe dans les budgets sociaux, fin de la gratuité dans certaines cantines scolaires, baisse des crédits des centres sociaux, hausse des indemnités de maire, etc. Idem sur leurs propositions économiques et « sociales » aux dernières élections et les projets de loi qu'ils ont déposés et votés.

Si le vote Rassemblement national est devenu important aujourd'hui, notamment au sein des couches populaires, c'est que le parti d'extrême droite a réussi à imposer dans le débat public une analyse, une explication et une réponse à la dégradation des conditions de vie des travailleurs français. Le discours de l'extrême droite apporte de fausses réponses à une réelle insécurité économique et sociale. Le chômage et la précarité étant liés à l'immigration et sa culture d'assistantat, le salut passerait donc par une lutte contre celle-ci. Le rapport au « national » devient ici le fondement de tous les maux, et la clé de toutes les solutions.

Cette «ethnisation» des problèmes sociaux, qui a pris une place prépondérante dans le débat public depuis les années 1970, illustre l'affaiblissement parallèle des forces politiques et sociales progressistes. Si le débat public a pu autant se polariser sur le critère national, c'est qu'il a pu investir le vide politique créé par l'abandon tendanciel du critère social, pierre angulaire des analyses portées historiquement par le marxisme. On paye aujourd'hui l'acharnement de toute une gauche, depuis cinquante ans, à vider de leur contenu de classe les mobilisations sociales et sociétales¹.

Aujourd'hui, le problème posé aux forces démocratiques, en premier lieu à la gauche, est donc son impuissance à opposer à la menace RN autre chose qu'un «barrage» de plus en plus inopérant. Car l'enjeu n'est pas de «barrer», mais de marginaliser cette idéologie politique en imposant dans le débat une autre analyse des problèmes que rencontre la population. Au-delà d'être inopérant politiquement à court terme, cette attitude défensive renforce à plus long terme le discrédit de la gauche dans le monde du travail et des idées auxquelles elle est identifiée.

Zev Sternhell a pu observer que c'est le marxisme en tant que pratique révolutionnaire qui a été le rempart à la pénétration des tentations fascistes dans le mouvement ouvrier français au début du XX^{ème} siècle, et non la critique morale de ces dernières².

Dans ce contexte, les luttes sociales et démocratiques sont des remparts au vote d'extrême droite, agissant en même temps sur les consciences et surtout sur les conditions matérielles qui les déterminent.

1. Voir, par exemple, Michael Scott Christofferson, Les intellectuels contre la gauche, Agone, Marseille, 2014.

2. Zeev Sternhell, Ni droite, ni gauche, l'idéologie fasciste en France, Gallimard, quatrième édition, Paris, 2012.

Ainsi, la CGT — en tant qu'organisation syndicale de transformation sociale — a un rôle déterminant à jouer dans la construction des bases matérielles nécessaires à tout processus d'émancipation et à toutes mises en perspective d'un avenir non dystopique de la guerre de tous contre tous.

C'est précisément la responsabilité, ainsi que le rôle de la CGT, de reconstruire la cohérence entre le combat contre le capital et l'antiracisme, l'ouverture au monde, la lutte pour une France de l'hospitalité assumant sa responsabilité d'accueillir dignement les populations du monde entier tout en agissant pour une mondialisation de coopération et de paix. Et c'est cette cohérence globale que nous devons porter aujourd'hui pour combattre l'emprise croissante des idées d'extrême droite : dessiner un chemin concret d'issue à la crise, depuis les luttes immédiates pour l'emploi, les salaires, les services publics, les conditions de vie, l'émancipation de toutes les discriminations, jusqu'au dépassement de la civilisation capitaliste et libérale.

1. Améliorer les conditions d'emploi et salariales en répartissant différemment les richesses

Le chômage n'est pas une simple fatalité. Il ne procède pas des aléas du capitalisme ou d'une mauvaise gestion des politiques économiques par l'État. Ces éléments peuvent bien sûr jouer et faire fluctuer le chômage, mais, fondamentalement, celui-ci est le produit du fonctionnement normal du capitalisme. Le capitalisme produit nécessairement du chômage. Le plein-emploi est l'exception et non la norme.

Le capitalisme en crise structurelle produit quant à lui le chômage de masse. Celui-ci ne découle pas de l'impossibilité de produire ou (c'est la même chose) d'écouler les marchandises produites (biens et services), mais des niveaux aberrants de rentabilité exigés par le capital.

Les chiffres triomphants de baisse du chômage qu'annonce périodiquement le

gouvernement cache en fait derrière une baisse du chômage de la catégorie A, une montée du sous-emploi et de l'inactivité. La réalité derrière ces communiqués dithyrambiques, c'est que le temps de travail socialement utile diminue et diminue partout dans le monde. La réalité, c'est que le capitalisme refuse une répartition coordonnée du travail, c'est-à-dire une baisse du temps de travail sans perte de salaire. Les gains de productivité, plutôt que d'être source de progrès social, engendrent le chômage de masse des uns et l'épuisement au travail des autres.

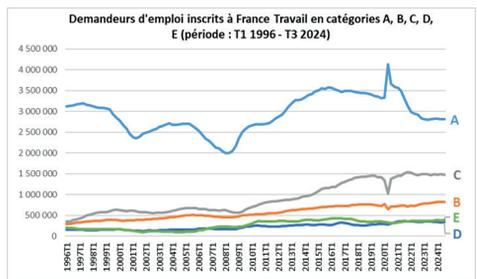
L'extrême droite trouve un terrain fertile dans ce chômage de masse et ses conséquences que sont la compression des salaires, la perte de pouvoir d'achat et le déclassement. Sans remettre en cause le fonctionnement du capitalisme, elle prône une vision de guerre de tous contre tous. Il suffirait d'exclure les immigrés, les non-nationaux, les pas-suffisamment-nationaux pour résoudre le problème. L'ampleur du sous-emploi montre que cela ne suffira pas. C'est par la réduction du temps de travail que l'on s'en sortira. Cela implique d'attaquer le taux de profit du capital et c'est bien ce que se refuse à faire l'extrême droite qui, en ce domaine, n'est pas différente du reste de la droite.

Or, sans remettre en cause le chômage de masse, c'est-à-dire la création de ce que Marx qualifiait « d'armée de réserve industrielle » qui pressure les salaires à la baisse, on ne sortira pas du cycle de la paupérisation généralisée des travailleurs et des travailleuses. Le transfert d'une partie des cotisations sociales vers le salaire net est une arnaque.

La solution miraculeuse proposée par l'extrême droite pour accroître le pouvoir d'achat sans remettre en cause le profit revient en fait à appauvrir considérablement les travailleurs à l'avenir pour accroître très marginalement leur pouvoir d'achat aujourd'hui.

a. Le chômage de masse comme horizon indépasseable ?

Le chômage de masse n'a jamais été une réalité aussi mortifère qu'aujourd'hui. La « baisse du chômage » que le gouvernement et ses alliés patronaux affichent depuis quelques années est en réalité un trompe-l'œil. Il y a bien une tendance baissière du chômage sur la catégorie A (regroupant les demandeurs d'emploi sans activité) que l'on observe depuis 2016, mais celle-ci dissimule son corollaire : une forte croissance des demandeurs d'emploi des autres catégories. Ces catégories regroupent des demandeurs d'emploi en activité réduite, en cours de formation, en stage, en maladie ou encore en contrats aidés. Ils regroupent ainsi des personnes en situation d'importante précarité au travail ou autour du travail.



Lecture :

Catégorie A : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi;

Catégorie B : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (c.-à-d. de 78 heures ou moins au cours du mois);

Catégorie C : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (c.-à-d. de plus de 78 heures au cours du mois);

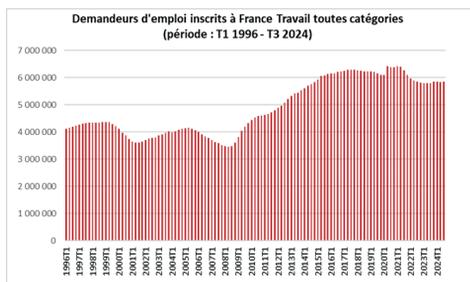
Catégorie D : Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi;

Catégorie E : Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Source : France Travail — Dares, STMT

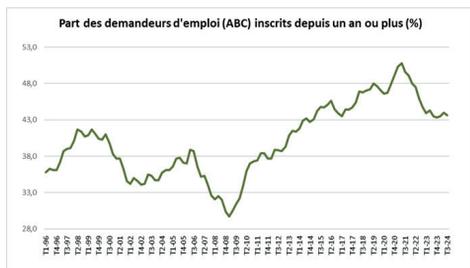
Ainsi, derrière un discours gouvernemental se voulant globalement positif en matière de lutte contre le chômage, la réalité est tout autre. Au 3^e trimestre 2024, France Travail comptait 5,8 millions de demandeurs d'emploi répartis dans les cinq catégories (ABCDE). Ils oscillaient entre 3,5 et 4 millions entre 1996 et 2009.

Ainsi, la période s'ouvrant à partir de la crise économique de 2008-2009 représente une réelle rupture par rapport aux 30 dernières années.



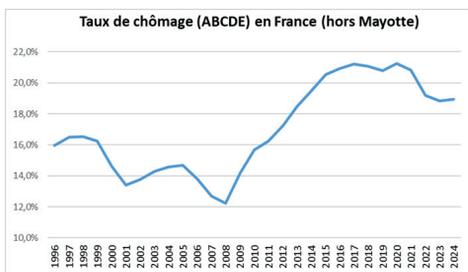
Source : France Travail — Dares, STMT

Au-delà de la très forte croissance du nombre de demandeurs d'emploi en France, une autre évolution est notable depuis 2008 : la hausse significative de la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an. Alors qu'elle représentait moins d'un demandeur sur trois fin 2008, elle en représente près d'un sur deux sur la récente période.



Source : France Travail — Dares, STMT

Rapportés à la population active, les demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, atteignent un plateau haut en France : le taux de chômage global ainsi calculé avoisine les 20 % depuis 2013. Il est de 19 % au 3e trimestre 2024. Dit autrement, un actif sur cinq est actuellement en recherche d'emploi en France (hors Mayotte). C'était 12 % avant la crise de 2008.



Source : Pronéo, à partir de France Travail et Insee

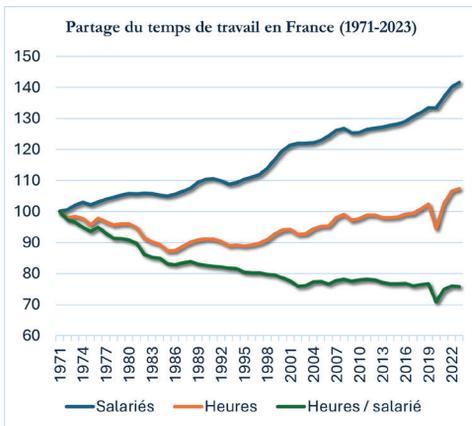
Notons que nous devons ajouter à ces statistiques les bénéficiaires des minima sociaux, potentiellement concernés, ainsi que tous les « invisibles », ignorés ou non comptabilisés par les intervenants du marché de l'emploi. Ceux-ci ont souvent abandonné leurs démarches en raison du découragement face aux difficultés de trouver un nouvel emploi.

À ce titre, France Travail nous informe qu'environ 1,2 million de personnes vont être automatiquement inscrites à partir de janvier 2025. Il s'agit « des actuels allocataires du RSA, conjoints, concubins ou partenaires de PACS d'un allocataire du RSA (1 million de personnes), et des jeunes suivis en Mission locale et en Contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Parcours contractualisé vers l'Emploi (PACEA) (près de 200 000 jeunes) ». France Travail précise que ces personnes « n'étaient jusqu'à présent pas inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi ».

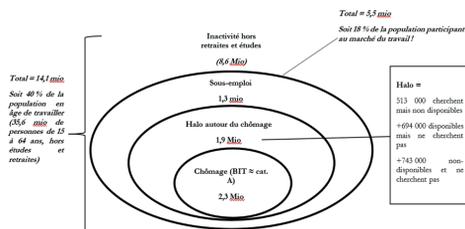
En prenant en compte ces nouvelles inscriptions, le taux de chômage ABCDE atteindrait alors 23 % de la population active : ce serait alors près d'une personne sur quatre qui serait concernée par la recherche d'un emploi en France. C'est un sinistre record et ce million de personnes nouvellement inscrites n'épuise en outre pas l'ensemble de ce que Marx qualifiait « d'armée de réserve industrielle ».

À cela s'ajoute, les inactifs et les inactives, non-inscrits à France Travail que l'on considère avoir choisi l'inactivité. Si ce cas existe certainement, il est loin d'être majoritaire. Et la notion de liberté est tout à fait questionnable quand l'inactivité est liée à l'absence de modes de garde des enfants et, de plus en plus, de modalité de prise en charge d'un parent dépendant, ou du moins de modes de garde et/ou de prise en charge qui ne soient pas plus coûteux que les maigres salaires de nombre d'emplois précaires. Qui décide de travailler pour perdre de l'argent? Quelle est la liberté de ce choix de l'inactivité? Aujourd'hui, ce sont 8,6 millions de personnes qui sont inactives si l'on ne compte pas les étudiants (2,9 millions) et les retraites anticipées (1,5 million). La majorité (5,2 millions) est des femmes. Ce sont alors 40 % de la population en âge de travailler (hors étudiants et préretraites) qui sont alors hors de l'emploi (ou qui ne trouvent que quelques heures de-ci de-là).

semaine. Cette revendication de la CGT n'est pas une utopie, elle correspond en fait au temps de travail moyen déjà atteint dans la société pour la production actuelle... mais mal répartie. En y intégrant les inactifs (hors études et retraites) ainsi que le halo du chômage, la quantité de travail disponible par travailleur en âge de travailler est encore plus basse.



Source : Pronéos, à partir de l'Insee, Enquête emploi, 2024



Source : Pronéos, à partir de l'Insee, Enquête emploi, T4 2024.

Le chômage dans les sociétés développées reflète la diminution du temps de travail socialement nécessaire. Il montre que tous pourraient travailler beaucoup moins à condition que tous travaillent. De fait, la réduction du temps de travail a lieu, mais de manière anarchique. Certains travaillent beaucoup trop quand d'autres sont privés d'emploi. Aujourd'hui, en France, si on divise la quantité globale de travail par le nombre d'actifs, on travaille ainsi 1487 heures par an. Cela représente 32 h par

Ce n'est pas une particularité française. On observe la même tendance dans tous les pays développés³ où le nombre d'heures travaillées est sensiblement le même (1705 h aux États-Unis, 1343 h en Allemagne, 1607 h au Japon, 1524 h au Royaume-Uni). En y intégrant les inactifs hors retraités, elles sont encore plus proches. C'est donc une question de répartition du travail au sein de la main-d'œuvre en âge de travailler.

3. La seule exception à cette réduction constante du temps de travail moyen est les États-Unis (depuis 1970). Celle-ci s'explique par le recul du taux d'emploi des femmes depuis la fin des années 1990. Cette réduction de la population active par rapport à la population en âge de travailler entraîne mécaniquement une hausse (ou une moindre baisse) du temps de travail moyen. C'est une forme de chômage déguisée.

b. Sortir du chômage avec un nouveau statut du travail salarié

La situation de chômage ne renvoie pas à une soi-disant rigidité du marché du travail ni à un prétendu « coût du travail », comme l'affirment le MEDEF et ses alliés. Les réformes successives du Code du travail et les allègements de cotisations sociales, en particulier depuis la présidence de Nicolas Sarkozy, n'ont pas fait baisser le chômage, mais ont plutôt accéléré sa hausse, comme le montrent les graphiques précédents.

On se rappelle pourtant Pierre Gattaz se pavanant en 2014 avec un pin's « Un million d'emplois » qu'il promettait de créer en échange de nouveaux allègements de cotisations. Ce furent le CICE, le Pacte de compétitivité, la prime à l'embauche. Bref, toutes les mesures libérales du quinquennat de François Hollande. Mais où sont les emplois ?

Cette situation de chômage ne renvoie pas non plus à l'immigration, contrairement aux idées que l'extrême droite véhicule. Aucune étude empirique ne l'a démontré, et il n'existe aucune corrélation statistique (ni à court ni à long terme) entre le solde migratoire et le niveau du chômage en France.

Quant au chômage généré par les localisations d'activité hors de France, il ne peut être attribué aux pays étrangers (et encore moins aux populations), mais bien au patronat français qui choisit délibérément de situer l'activité là où elle est la plus rentable.

Enfin, le chômage ne renvoie pas davantage à un supposé opportunisme de certains « assistés » qui préféreraient la précarité des indemnités chômage et des minima sociaux à la sécurité d'un emploi stable. La loi prévoit que l'allocation journalière versée par Pôle Emploi est inférieure au salaire de référence : le travail paye plus que le chômage, c'est une réalité administrative.

Alors pourquoi en sommes-nous là ? Le chômage est la sanction la plus spectaculairement absurde de notre rapport social de production fondée sur le marché capitaliste. Le chômage renvoie en effet à l'impossibilité pour un individu de produire, à moins qu'un tiers — détenteur des outils de production — accepte qu'il ne travaille pour lui. Et pourquoi l'accepterait-il ? En raison de plusieurs critères cumulatifs :

1. L'embauche doit être indispensable à la réalisation d'une production en hausse ne pouvant pas être absorbée par des gains de productivité ou une hausse supplémentaire du temps de travail ;

2. Dans un contexte de division sociale du travail accrue, le candidat à l'embauche doit posséder les compétences adéquates et attendues et doit donc être formé ;

3. Cette embauche doit par ailleurs permettre de réaliser cette production supplémentaire de manière rentable. Ce dernier point implique que les richesses créées (la valeur ajoutée en termes comptables) par le travail ne soient que partiellement consacrées à la rémunération du salarié, le reste étant disponible pour le profit.

Cela étant dit, comment expliquer la forte croissance du chômage sur la dernière période ? Qu'est-ce qui a changé ? L'entrée du capitalisme dans une crise structurelle. Si le chômage a toujours accompagné le développement du capitalisme et n'est donc pas le symptôme d'une crise en soi, sa massification et sa normalisation dans le temps long le sont. Destructeur autant qu'il est créateur, le capitalisme a inventé à la fois la marchandisation du travail et l'exploitation universelle des hommes et de la nature. Il a aussi mis sur pied l'industrie universelle et développé les forces productives. Celles-ci, sous le poids des luttes sociales, ont été, dans le passé, un facteur de progrès matériel et social. Ce n'est plus le cas.

L'impossibilité «du marché» à freiner la montée du chômage sur les dernières décennies vient révéler la prédominance actuelle de la composante destructrice du capitalisme sur sa composante «créatrice».

C'est cette dynamique que l'on peut qualifier de crise du capitalisme. Cette crise apparaît lorsque, sous le poids de ses propres contradictions grandissantes, il ne peut plus jouer son rôle de moteur économique qui lui a été attribué par la bourgeoisie. Et dans une économie sans moteur économique, la recherche de rentabilité va se concentrer sur ses forces destructrices, parmi lesquelles l'exacerbation des mécanismes d'exploitation, la recherche à tout crin d'économies de coûts, le désinvestissement productif, les délocalisations et fermetures des entreprises ou sites insuffisamment rentables, etc.

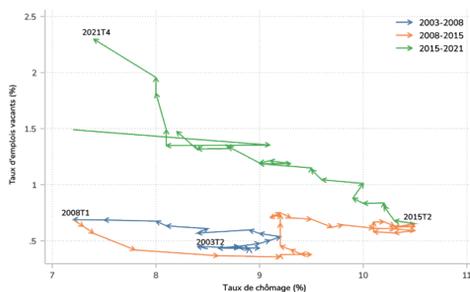
Les conséquences négatives sur le niveau d'emploi sont doubles : d'un côté, le tassement vers le bas du mouvement de l'emploi (les embauches sont plus faibles et les suppressions de poste sont plus élevées), d'un autre côté, des politiques de recrutement inefficaces qui, prises dans le tourbillon des critères de rentabilité, visent la recherche du « mouton à cinq pattes ».

Le candidat doit être déjà formé et spécialisé le plus possible — voire surqualifié (31 % des Françaises et Français en activité seraient surqualifiés par rapport à leur emploi⁴) — pour éviter les coûts afférents aux formations et aux temps d'apprentissage et d'adaptation (38 % des recruteurs jugent que les candidats n'ont pas assez d'expérience). Il doit être adaptable et polyvalent pour être « productif » et générer de la valeur ajoutée en permanence. Il doit dorénavant même disposer d'atouts comportementaux et faire preuve de « savoir être » (les « *soft skills* », dont 20 % des recruteurs jugent

qu'ils sont insuffisants), et surtout, il faut accepter de le faire pour un salaire réel de plus en plus faible.

Le graphique suivant illustre les effets de ces politiques de recrutement qui font la fine bouche. Ainsi, en ne considérant que le taux de chômage officiel (celui du Bureau international du travail qui s'approche de la seule catégorie A), on observe bien la réduction du taux de chômage dont s'enorgueillit Emmanuel Macron. On a cependant vu que cette baisse repose sur l'augmentation des autres catégories.

On observe également une augmentation constante du taux d'emplois vacants, bien au-delà du niveau normal, correspondant au temps de latence pour pourvoir un poste. Avec un taux de chômage officiel supérieur à 7 %, on peut s'étonner de cette hausse constante qui ne s'explique que par une frilosité patronale. Les conditions d'exploitation qu'il pose pour maintenir le taux de profit du capital sont telles, qu'ils peinent à trouver quelqu'un pour produire une production qu'eux-mêmes jugent utile (comprendre : correspondant à une demande solvable). La production serait profitable. Il y a des privés d'emplois pour l'assurer, mais les niveaux absurdes de rentabilité exigés par le capital l'empêchent de la mettre en œuvre.



Source : Pronéo, à partir d'OCDE

À ces politiques patronales s'ajoutent des problématiques économiques et sociales rencontrées du côté salarial. Selon France Travail, 35 % des demandeurs d'emploi

4. Selon la dernière édition du baromètre trimestriel BPI France.

déclarent des freins sociaux à l'emploi (c'est-à-dire un frein « non-professionnel »). Parmi ceux-ci figurent la précarité numérique à l'heure des démarches sur internet, les problématiques de mobilité à l'heure de la périurbanisation et de l'éloignement des lieux de vie de ceux de production, les problématiques de santé et ainsi que de précarité financière et familiale, etc.

Ainsi, la CGT propose un « nouveau statut du travail salarié », concernant l'ensemble du salariat (du privé comme du public), quelle que soit la taille de l'entreprise ou du service⁵. Ce nouveau statut du travail salarié doit permettre à chaque salarié, de la sortie du système scolaire à la fin de sa carrière professionnelle, de disposer d'un certain nombre de droits cumulatifs et progressifs, transférables d'une entreprise à l'autre, d'une branche à l'autre, opposables à tout employeur. Il s'agit de droits individuels, attachés à la personne, devant constituer un socle commun de droits interprofessionnels.

Parmi ceux-ci, figure la Sécurité sociale professionnelle répondant à l'exigence de rendre effectif le droit au travail pour toutes et tous et visant à garantir des droits individuels et collectifs à tous les salariés qui ne sont pas en exercice dans un emploi.

Dans les conditions actuelles de la crise économique et sociale, la possibilité existe d'un rassemblement populaire et progressiste. Non à partir d'un critère national et excluant, mais d'un critère social et internationaliste.

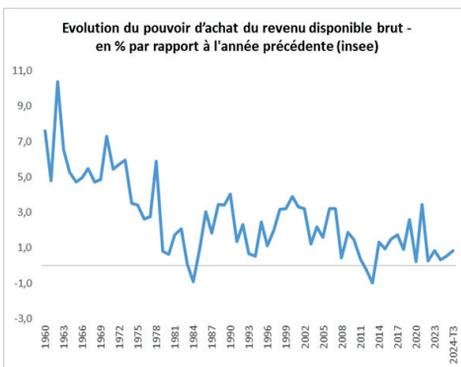
Un rassemblement de classe, celui des salariés contre leur ennemi commun, la domination du capital sur tous les travailleurs, quelle que soit leur origine et nationalité.

5. CGT, « Nouveau statut du travail salarié : Droits individuels et collectifs et transférabilité », Repères revendicatifs, fiche n° 6.

c. Perte de pouvoir d'achat et peur du déclassé

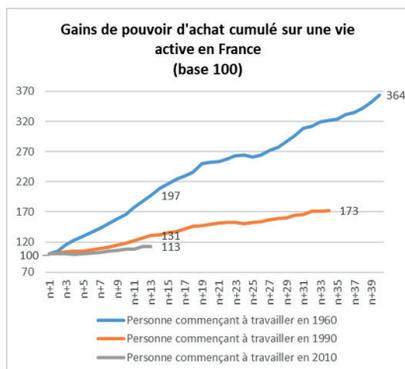
Le pouvoir d'achat, c'est la quantité de biens et services que permet d'acheter un revenu donné. Plus on peut acheter de biens et de services avec son revenu, plus le pouvoir d'achat est élevé. Pour mesurer l'évolution du pouvoir d'achat, on doit comparer l'évolution des revenus par rapport à celle des prix des biens et services : si les revenus augmentent plus vite que les prix, il y a hausse du pouvoir d'achat. À l'inverse, si les prix augmentent plus vite que les revenus, il y a baisse du pouvoir d'achat.

Le pouvoir d'achat moyen en France n'augmente plus depuis 2022. Au-delà de cette information, le point à souligner est le suivant : au cours des 60 dernières années, l'évolution du pouvoir d'achat s'est littéralement effondrée en France.



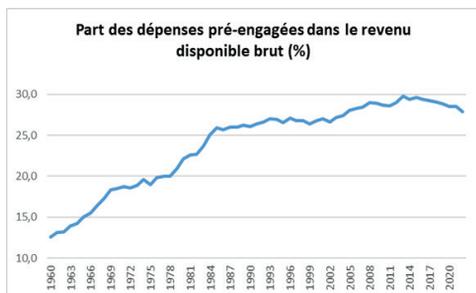
Source : Pronéo, à partir des bases de données de l'Insee

Concrètement, alors qu'en 1960 un travailleur réussissait — en moyenne — à multiplier par près de 4 son pouvoir au cours d'une vie active, il ne le multiplie même plus par 2 en 1990. Et la tendance empire pour les générations actuelles : en 13 ans de parcours professionnel, on augmentait en moyenne notre pouvoir d'achat de 97 % lorsque l'on commençait à travailler en 1960, de 31 % lorsque l'on a commencé à travailler en 1990 et de 13 % lorsque l'on a commencé à travailler en 2010.



Source : Pronéo, à partir des bases de données de l'Insee
Lecture : une personne ayant commencé à travailler en 1960 aura en moyenne multiplié son pouvoir d'achat par 3,6 au bout de 40 ans

Dans un tel contexte, le poids des dépenses préengagées⁶ dans le revenu des ménages atteint des records sur la dernière période, poussé par l'explosion du poids des dépenses liées au logement.



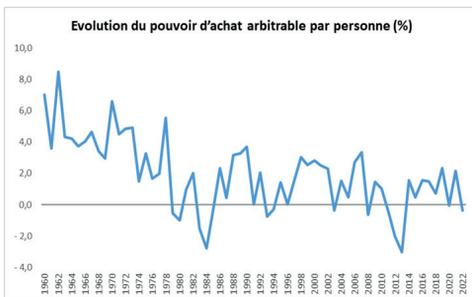
Source : Insee

L'arbitrage des dépenses est de plus en plus difficile, voire impossible, ce qui est une source majeure de paupérisation. Le revenu arbitral — plus proche du ressenti des ménages, car obtenu après déduction des dépenses préengagées et qui sont difficilement modifiables — voit son pouvoir d'achat chuter radicalement.

6. Ces dépenses correspondent à des dépenses engagées par contrat, difficilement renégociables à court terme, et faisant souvent l'objet d'un débit automatique.

La baisse du pouvoir d'achat arbitral témoigne d'une tension sur le quotidien des populations, car une plus grande partie de leurs revenus est désormais consacrée à des dépenses contraintes (loyer, énergie, assurances, etc.), réduisant ainsi la capacité à consommer des biens et services non essentiels. Cette pression entraîne des répercussions sociales majeures, en particulier chez les groupes socio-économiques les plus défavorisés, dont le niveau de vie baisse et l'accès à certains biens et services devient plus difficile.

La baisse du pouvoir d'achat arbitral ne fait qu'aggraver les inégalités sociales, notamment en accentuant les disparités entre les différentes couches et classes sociales. Les ménages aux revenus modestes sont les plus affectés, car ils sont souvent plus dépendants des dépenses contraintes.

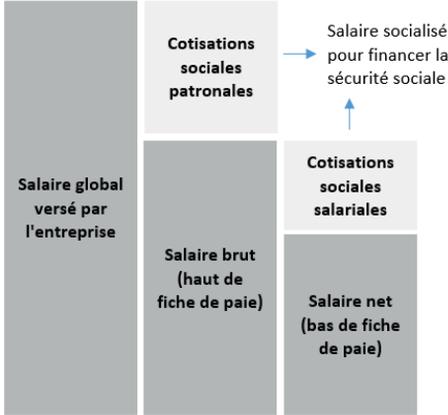


Source : Insee

d. Lutter pour le pouvoir d'achat en augmentant les salaires bruts, et non en baissant les cotisations sociales

Pour beaucoup, «redonner du pouvoir d'achat aux Français», selon la formule consacrée, passe par la réduction des cotisations sociales. Cette mesure, tant plébiscitée par le patronat depuis les origines de la Sécurité sociale, est reprise à son compte par de nombreux partis politiques, y compris le Rassemblement national.

Réduire les cotisations sociales permet d'accroître le salaire net et de créer une illusion de gains en pouvoir d'achat tout en masquant les pertes du salaire socialisé et ses conséquences sociales et économiques.



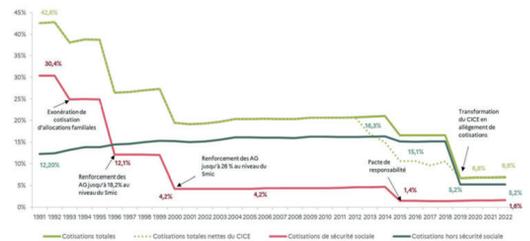
C'est la grande proposition économique du RN : améliorer le salaire (net) en s'attaquant au salaire (brut). C'est un raisonnement tautologique qui ne permet en rien d'accroître le pouvoir d'achat et le niveau de vie des salariés. En contraire, sur le cycle d'une vie, les salariés sont perdants. L'éventuel gain de pouvoir d'achat immédiatement obtenu est perdu plus tard à la retraite et au chômage, et immédiatement à l'hôpital.

Les plus précaires, celles et ceux qui n'arrivent déjà plus à boucler les fins de mois, continueront de renoncer aux soins nécessaires pour se nourrir. Quant aux autres, cette augmentation illusoire du salaire net passera dans des assurances privées et une part croissante y passera à mesure que les exonérations de cotisations sociales viendront asphyxier la Sécurité sociale et dégradera le service offert par l'hôpital ou le niveau des pensions futures. En réalité donc, la perte de ressources pour la Sécurité sociale est plus importante que les gains de pouvoir d'achat : cela s'explique par la logique de péréquation

de la cotisation sociale permettant une allocation optimale des ressources. Aux États-Unis, la santé coûte plus cher aux habitants qu'en France, grâce notamment à la Sécurité sociale comme institution régulatrice.

Et puis, la réduction des cotisations sociales — quand bien même nous accepterions le principe — ne peut plus accroître le salaire net des populations les plus précaires : les exonérations de cotisations de sécurité sociale sont déjà quasi totales sur le SMIC. En 30 ans, le niveau des prélèvements effectifs dont s'acquittent les employeurs au niveau du SMIC a été divisé par six, pour les entreprises de plus de 50 salariés : leur part dans le salaire brut est ainsi passée de 43,4 % en 1990 à 6,9 % en 2022. Le taux des cotisations affectées à la Sécurité sociale est de 1,64 % en 2022.

Evolution du taux de prélèvement à la charge de l'employeur pour une rémunération au SMIC



Lors de l'élection présidentielle de 2022, Marine Le Pen a affirmé qu'elle ne souhaitait pas augmenter le SMIC. Elle justifiait ce choix par la volonté « qu'aucune mesure ne soit une contrainte pour les entreprises ». Si elle admettait alors que les salaires dans certains secteurs étaient bas, elle comptait sur le bon vouloir des directions d'entreprise et sur les incitations fiscales pour les augmenter.

Ainsi, la candidate d'alors proposait un « contrat d'entreprise », assis sur une négociation avec les directions d'entreprise, qui garantirait aux entreprises acceptant d'augmenter de 10 % les salaires

allant jusqu'à 3 fois le SMIC un gel des cotisations sociales patronales associées sur une période de 5 ans. Alors que le taux de marge brute des entreprises françaises n'a jamais été aussi élevé depuis 1949, le RN propose donc que ce soit la Sécurité sociale (donc l'ensemble des travailleurs) qui prenne en charge environ 30 % des hausses de salaire des entreprises privées.

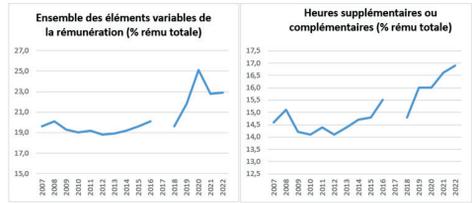
Le salaire est la part de la valeur ajoutée consacrée au paiement de la force de travail. Le reste permet de dégager le profit d'exploitation des entreprises. Ce qui est donné à l'un est pris à l'autre. On comprend ainsi l'enjeu extrêmement politique de la hausse des salaires. Car une politique ambitieuse en matière de salaire nécessite ainsi de s'attaquer aux profits des entreprises.

Partant de ce constat, la CGT affirme que le salaire doit garantir les moyens nécessaires à l'existence et permettre l'élévation du niveau de vie, et ceci en dehors de tout autre élément de rémunération. En effet, l'accroissement du poids de la rémunération variable dans la rémunération totale n'est pas une solution à la hauteur des enjeux. D'une manière générale, cela permet certes du pouvoir d'achat supplémentaire, mais seulement de manière ponctuelle et discrétionnaire, selon le bon vouloir de la direction.

Par ailleurs, bien souvent, ces éléments de rémunération variable ne sont pas sujets à cotisations sociales ni ne sont pris en compte dans les droits au chômage ou à la retraite.

Finalement, les primes et la participation à la rémunération ne représentent qu'une faible part de la rémunération variable globale, qui est principalement constituée d'heures supplémentaires en France : 70 % des éléments de rémunération variable sont en réalité des paiements pour des heures supplémentaires, qui ne sont que la contrepartie d'un travail additionnel et ne

peuvent donc pas être considérés comme une augmentation du pouvoir d'achat.



Source : DARES

La CGT porte comme revendication centrale que le salaire doit assurer une véritable garantie et reconnaissance des qualifications et des compétences associées⁷. Au bout d'une carrière professionnelle, chaque salarié doit au minimum avoir obtenu le doublement, à «valeur monétaire constante», de son salaire d'embauche (hors action de formation qualifiante et promotion particulière). Mais surtout, à chaque niveau de qualification doit correspondre un niveau de salaire de base minimum de première embauche. Dans cette optique, le SMIC doit être un minimum, permettant un niveau de vie décent, concernant les personnes entrant sur le marché du travail sans qualification.

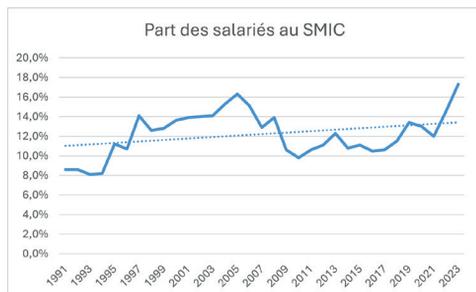
Cela va à l'encontre de la tendance actuelle de «smicardisation» de la société. À ce jour, le SMIC reste indexé sur l'inflation (avec toutes les limites sur le calcul de celle-ci).

Il est donc revalorisé annuellement, contrairement à de nombreux salaires conventionnels. À mesure que le SMIC augmente (sans qu'il n'y ait de gains de pouvoir d'achat en l'absence de tout «coup de pouce»), les autres salaires sont rattrapés par le SMIC.

En 2023, ce sont ainsi 17,3 % des salariés qui sont au SMIC. La proportion croît

7. CGT, «Droit à un salaire», Repères revendicatifs, fiche n° 12.

fortement depuis 2010, ce qu'explique la multiplication des exonérations de cotisations sociales au niveau du SMIC et aux alentours de celui-ci.



Source : Groupe d'experts sur le SMIC

Il ne s'agit évidemment pas de dire que le SMIC ne devrait pas augmenter. Il devrait augmenter beaucoup plus rapidement qu'aujourd'hui pour offrir un niveau de vie décent. C'est pourquoi la CGT revendique un SMIC à 2000 € brut par mois. Non, cela signifie que les autres salaires conventionnels devraient augmenter au moins aussi vite que le SMIC. On parle alors d'échelle mobile des salaires. Actuellement, 12 branches, dont la chimie, ont encore des salaires minima inférieurs au SMIC, parfois jusqu'à 11 échelons. Jusqu'en 2023, c'était encore 60 branches, dont Syntec et la branche du travail temporaire. Les travailleurs et les travailleuses sont alors bien sûr payés au SMIC, malgré leurs qualifications. Ils peuvent néanmoins y rester des années, car leur ancienneté et leur progression sont, elles, calculées par rapport en fonction du salaire conventionnel.

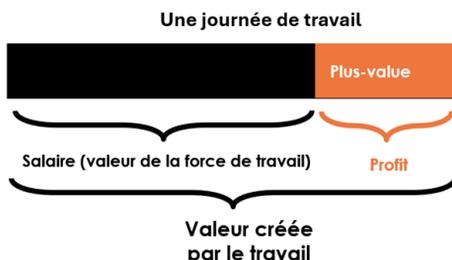
e. La bataille pour une autre répartition des richesses produites par le travail

Le problème fondamental des conditions d'emploi et salariales dégradées ne réside pas dans l'incapacité à faire autrement dans un monde économique en perte de vitesse ou encore qui serait « submergé par

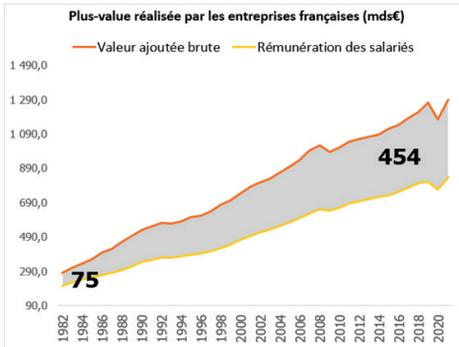
les étrangers», mais dans une répartition biaisée des richesses : celles créées par le travail ne retournent pas suffisamment aux travailleurs eux-mêmes, mais servent à rémunérer le coût du capital devenu exorbitant (voir encadré sur la plus-value).

La plus-value est la part impayée du travail des salariés

La valeur créée par le travail d'un salarié dans le processus de production (la valeur ajoutée en termes comptables) est supérieure au coût « d'achat » de sa force de travail (le salaire brut, y compris les cotisations sociales payées par l'employeur).



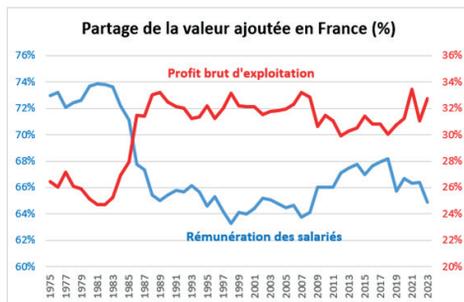
Le surtravail est à l'origine de la plus-value = la partie de la valeur des marchandises dans laquelle est incorporé du travail non payé. Ce surtravail dépend donc du degré de quantité de travail supplémentaire au-delà de la durée pendant laquelle le salarié, en travaillant, ne fait que reproduire la valeur de sa force de travail, c'est-à-dire qu'il ne fait que rembourser son salaire. Nous pouvons calculer la plus-value réalisée par les entreprises françaises en partant des données de l'Insee : celle-ci ne cesse de progresser sur longue période. Elle atteint aujourd'hui la somme de 454 milliards d'euros, soit autant de richesses produites par le travail (la valeur ajoutée) qui ne revient pas aux travailleurs (y compris les cotisations sociales).



Source : Pronéo, à partir des bases de données de l'Insee

Expliquer que pour augmenter les salaires, il faut réduire les cotisations sociales, comme le fait le Rassemblement national, c'est en réalité faire le jeu du patronat. Cela permet en effet de vendre l'illusion d'un accroissement du pouvoir d'achat des Français, sans avoir à se positionner sur le rôle des entreprises et des choix de gestion visant la maximisation des profits.

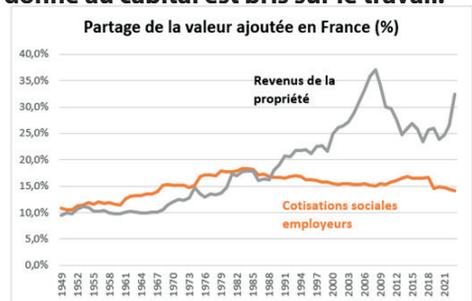
Entre le début et la fin des années 1980, la part de la valeur ajoutée allant à la rémunération du travail a chuté de 10 points, passant de 74 % à 64 %. Depuis lors, cette part stagne et diminue même de nouveau depuis 2017. Cette part de la valeur ajoutée prise sur le travail a permis d'accroître celle allant au profit qui a évolué dans le sens inverse.



Source : Pronéo, à partir des bases de données de l'Insee

L'enjeu autour de la bataille des salaires et de l'emploi se situe bien ici : c'est un enjeu de lutte autour du partage de la valeur ajoutée. En réalité, en y regardant de plus près, on constate que le poids du revenu de la propriété des entreprises (dividendes versés + intérêts financiers) est considérablement plus élevé que celui des cotisations sociales des employeurs en France depuis la fin des années 1980. Depuis, le poids des cotisations sociales employeur ne cesse de reculer, quand celui des revenus de la propriété ne cesse d'augmenter.

Autrement dit, c'est bien le coût du capital qui pèse de manière croissante sur les entreprises. Une entreprise n'a qu'un seul compte en banque : ce qui est donné au capital est pris sur le travail.



Source : Pronéo, à partir des bases de données de l'Insee

Évidemment, ceci est une moyenne. L'héritage poujadiste de l'extrême droite française, dont la clientèle traditionnelle est le petit commerce, l'amène à dénoncer toute hausse de salaire comme étranglant « le petit commerçant ».

De ce fait, le Rassemblement national n'a pas d'autres solutions pour accroître momentanément le pouvoir d'achat immédiat des travailleurs que de proposer de casser encore davantage la Sécurité sociale. Celle-ci est pourtant l'institution qui, à moyen et long terme, permet de réduire les coûts liés aux risques de la vie

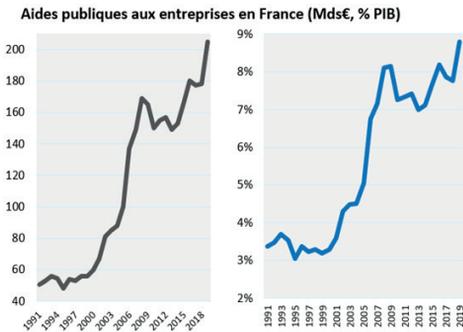
pour les travailleurs eux-mêmes, mais aussi pour l'ensemble de la société.

À l'argument poudjadiste qui permet à l'extrême droite de masquer que, derrière la figure du « petit patron », ce sont en fait les intérêts du grand capital qu'elle sert, nous répondons que les revenus tirés du surplus de consommation permis par les gains en pouvoir d'achat compenseront une grande partie de la hausse des salaires.

Nous répondons également que des coûts structurants pour les entreprises, notamment les plus petites d'entre elles — tels que les frais énergétiques ou encore bancaires — pourraient être réduits par un État stratégique. Nous répondons encore qu'il est possible d'envisager des péquérations et un fléchage de certaines aides publiques vers des secteurs ciblés et en fonction de critères sociaux et environnementaux. Aujourd'hui, celles-ci sont en effet distribuées de manière automatique et aveugle, ce qui constitue un effet d'aubaine pour nombres d'entreprises, notamment les plus grandes, qui n'en ont pas besoin, mais les empochent bien volontiers pour les distribuer à leurs actionnaires.

entreprises ne cesse de progresser : de 50 milliards d'euros en 1991 (soit 3 % du PIB), ces aides atteignent 205 milliards d'euros en 2019 (soit 9 % du PIB). Sous couvert de favoriser la « compétitivité » des entreprises, cette croissance continue du financement public des entreprises privées depuis 30 ans ne s'est par ailleurs traduite ni par des vagues de relocalisations d'activité en France, ni même par un simple arrêt des délocalisations, ni par des plans de développement industriel. Ne parlons même pas d'emplois et de salaires. Ces aides ont permis de préserver les profits des capitalistes malgré le contexte d'un capitalisme en crise profonde. Avec les seuls allègements de cotisations sociales, bénéficiant aux entreprises pour tout salaire versé inférieur à 2,5 fois le SMIC, ce sont 80 % des emplois français qui sont payés en partie avec de l'argent public.

Sur ce sujet, la CGT porte des propositions⁸. Elle revendique ainsi la création d'un comité national de suivi des aides publiques avec déclinaison régionale et l'obligation de publication des aides reçues dans la BDESE et sur les sites des entreprises. La CGT considère que les suppressions d'emplois ou les accords de performance collective doivent être interdits dans les entreprises qui ont perçu des aides publiques pendant douze mois. À l'issue de ce délai, le CSE doit contrôler le stock d'emplois pour juger du bon usage de ces aides. Celles-ci ne doivent plus être distribuées de manière aveugle, mais être conditionnées à des objectifs de relocalisation de productions, de réindustrialisation, de transition environnementale, d'augmentations de salaire, d'égalité femmes-hommes, d'emploi des seniors, de réduction du temps de travail. Dans tous les cas, elles ne doivent plus être financées par les exonérations de cotisations sociales dont la CGT exige la suppression, car elles constituent une trappe à bas salaires et



Lecture : Aides publiques = aides fiscales (IS, TVA, TICPE, CVAE, Taxe pro, CFE, etc.) + aides socio-fiscales (cotisations sociales patronales) + subventions versées par les APU locales.
 Source : Abdelsalam et al., Un capitalisme sous perfusion : Mesure, théories et effets macroéconomiques des aides publiques aux entreprises françaises, rapport CLERSE, Université de Lille, remis à l'agence d'objectifs CGT-IREs, octobre 2022.

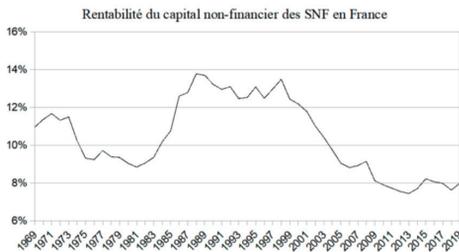
La somme des aides publiques aux

8. La CGT, Aides publiques aux entreprises? Oui... mais sous conditions!, Juillet 2021

affaiblissent la protection sociale à long terme.

2. Renforcer l'État social pour tous, plutôt que de se battre entre nous pour les restes

Ce qu'on qualifie usuellement de « néolibéralisme » correspond en fait à une phase du capitalisme qui s'est ouverte au cours des années 1970 en réponse à l'effondrement du taux de profit du capital.



Source : Clément Chabanne, « Depuis les années 1970, une crise structurelle non résolue ? », *Économie & Politique*, n° 810-811.

Le taux de profit a deux sources : le taux d'exploitation, c'est-à-dire la quantité de valeur produite qui vont au capital et non aux salaires, et ce que les marxistes appellent du terme barbare de « composition organique du capital », c'est-à-dire très prosaïquement de la quantité de capital investi (et à donc à rémunérer) par rapport à une certaine quantité de profit. Le capital, aidé en cela par les gouvernements successifs, a joué sur les deux tableaux : d'abord en accroissant le taux d'exploitation, puis en s'ouvrant de nouveaux marchés, ce qui représente une baisse de la composition organique du capital (il y a plus de sources de profit pour une certaine quantité de capital investi).

Nous verrons dans la partie suivante le rôle de la mondialisation. Elle peut être perçue comme une manière d'ouvrir de nouveaux marchés à l'international (baisse de la composition organique du capital) et comme une manière d'augmenter le taux

d'exploitation en mettant les travailleurs et les travailleuses françaises en concurrence avec les travailleurs et les travailleuses surexploitées du Sud, à travers la menace constante des délocalisations.

Si ce mouvement est bien connu et que l'extrême droite s'en empare volontiers, car il correspond à sa vision de la guerre de tous contre tous, la même logique a joué à l'intérieur même du pays. Les attaques contre les services publics et la Sécurité sociale doivent être lues comme la recherche d'une augmentation du taux d'exploitation et l'ouverture de nouveaux marchés où le capital trouve à se valoriser. Les diverses exonérations de cotisations sociales constituent en fait un transfert massif de valeur ajoutée des salaires vers le capital. En asséchant le financement des services publics et de la protection sociale, elles préparent en outre la privatisation de ces biens, ou, en tout cas, entraînent une forme de privatisation rampante, où celles et ceux qui le peuvent se tournent vers des formes privées de protection sociale.

Face à l'attachement des Françaises et des Français aux services publics et à la Sécurité sociale, qui correspond à une forme d'intérêt bien compris, car, sans ces biens échappant aux marchés, la vie, voire la survie serait infiniment plus difficile, l'extrême droite aime à se présenter comme la défenseuse de notre modèle social. À l'entendre, les difficultés de celui-ci viendraient des profiteurs du système, immigrés, étrangers, pas-assez-Français ou assistés. Sa solution est alors simple : si le gâteau se réduit, il suffit d'exclure des convives. Jamais, cependant, l'extrême droite n'interroge pourquoi le gâteau se réduit, comme si la voracité du capital était une loi de la nature contre laquelle, ma foi, on ne pourrait rien faire. Pis, la politique qu'elle propose, loin de défendre notre modèle social, implique d'assécher encore plus son financement. L'augmentation du salaire net sans toucher au profit en y

transférant une partie du salaire socialisé (le brut) n'est pas une solution, c'est un accélérateur des politiques au service des intérêts du grand capital.

a. Une divergence civilisationnelle avec l'extrême droite

Les luttes sociales ont permis d'imposer en France l'existence de services non marchands, dont la valeur produite ne résulte pas d'une validation sociale par le marché capitaliste au moment de la vente, mais d'une décision politique prise en amont, consistant à consacrer des forces de travail et des ressources matérielles permettant de produire de l'éducation, de la justice, des soins, etc., d'une manière non marchande. Ajoutons qu'ils sont indispensables à l'impératif de cohésion sociale et au fondement d'une société démocratique et universaliste. Ils concourent par ailleurs à créer une économie plus efficace si nous acceptons d'y consacrer les moyens.

Avec les services publics et la protection sociale, nous avons ainsi trouvé des moyens de satisfaire des besoins sociaux et collectifs sans les soumettre :

1. À la logique de production de valeur pour le capital,
2. À une logique concurrentielle et excluante pour y accéder.

Cependant, cette logique est attaquée. D'un côté, les services publics et la Sécurité sociale posent un réel problème aux capitalistes, car ils représentent :

1. Un coût à financer, notamment en prélevant sur des profits potentiels,
2. Un manque à gagner sur de nouveaux débouchés marchands (assurances privées, retraites par capitalisation, écoles et hôpitaux privés, etc.).

Ainsi, à mesure que la démocratie sociale se replie au profit de la marchandisation

des besoins collectifs, l'accès aux services recule (en quantité et en qualité).

Si, face à cela, nous ne nous battons pas pour nous donner les moyens nécessaires pour des services publics et une Sécurité sociale modernes et adaptés aux besoins de tous, la mise en concurrence entre bénéficiaires jugés légitimes et d'autres non devient une voie redoutablement efficace pour démolir l'ensemble du système, c'est-à-dire, à terme, à retirer à tous des ressources vitales.

Dans ce contexte, le RN œuvre à la fois pour une réduction globale des ressources de financement pour les services publics et la Sécurité sociale et pousse à réaliser des économies en excluant des usagers et ayant droit à toute une partie de la population.

Le 27 janvier 2022 à l'occasion d'une invitation d'Ethic (lobby patronal de 300 TPE/PME), la présidente du parti d'extrême droite a présenté son projet économique devant une cinquantaine de chefs d'entreprise. Décrites comme «l'alpha du fonctionnement du pays», les entreprises sont présentées comme étant entravées par la «complexité actuelle» du rôle de l'État. Appelant de ses vœux une simplification du rôle de l'État dans l'économie, elle en appelle à un «cahier de doléance» des chefs d'entreprises afin de déterminer la juste place que l'État doit occuper dans le fonctionnement des entreprises. Sans attendre ce cahier de doléances, Marine Le Pen avance malgré tout sa conception du rôle de l'État : celui de créer un environnement favorable aux entreprises. Le ton est donné. La responsable politique prend le temps d'expliquer que l'administration ne doit pas avoir systématiquement «le rôle de policier qu'on lui aurait trop souvent confié». Créer un environnement favorable aux entreprises passerait alors

prioritairement par une baisse de la fiscalité des entreprises, une confiance aveugle accordée au patronat, le recul de la démocratie sociale et une lutte contre l'étranger au sens large.

Au même moment, le programme présidentiel du RN faisait comme proposition de baisser les dépenses publiques en luttant contre la « fraude aux prestations sociales » (et non aux cotisations sociales) et par la réduction des « coûts de l'immigration ». Ces coûts incluent la suppression de l'aide médicale d'État (AME), la mise en place d'une carte vitale biométrique pour lutter contre la fraude, l'expulsion des étrangers n'ayant pas travaillé pendant un an, la réservation des allocations familiales exclusivement aux « Français » ou la soumission du versement du RSA à un délai de carence de cinq ans d'activité à taux plein pour les étrangers. Ces mesures devaient permettre de réaliser 16,1 milliards d'euros d'économie par an selon la patronne du RN, soit deux fois le montant de recettes publiques que représentait la seule « cotisation foncière des entreprises » que la candidate souhaitait supprimer.

b. Développer les services publics pour tous, pour une société moderne et efficace

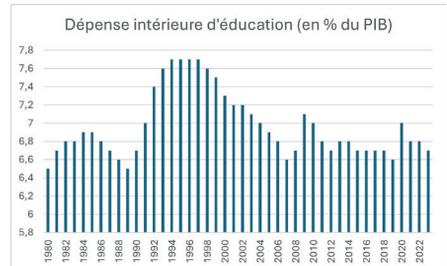
La multiplication des coupes budgétaires a conduit à un recul des services publics sur tout le territoire (voir encadré sur la dégradation des services publics). Dans les territoires les plus pauvres, ce recul a été encore plus marqué. En effet, sous couvert d'autonomie, la décentralisation a accentué les inégalités entre territoires. Les territoires les plus pauvres — qui sont en fait ceux où vivent les fractions les plus précaires de la classe travailleuse — sont particulièrement touchés par ce phénomène. Ce sont pourtant les territoires où les populations ont le plus besoin de services publics qui, pour reprendre la formule marquante de Jean Jaurès, sont « le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ».

La baisse des services publics : plus qu'un sentiment, une réalité

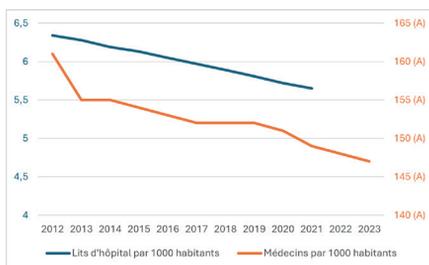
Si la France reste un pays où les dépenses publiques sont élevées par rapport à la moyenne européenne (environ 55,7 % contre 52 % du PIB dans l'UE en 2022), celles-ci ont diminué par rapport à 1990, alors même que les besoins ont augmenté, tirés par le vieillissement de la population d'un côté, une démographie qui demeure dynamique de l'autre et une précarité qui augmente.

Surtout, la répartition de ces dépenses a changé, avec une réduction des budgets alloués aux services de proximité au profit d'autres priorités, comme la défense, dont le budget a doublé depuis 1990 (de 28 milliards d'euros à 53,6 milliards) ou la sécurité, qui a plus que quadruplé (de 5 milliards à 22,5 milliards). En 2023, le budget de la sécurité et de la défense représente 10 % du budget général, contre 6,7 % pour les dépenses d'éducation (de la maternelle au supérieur) qui retrouvent son niveau des années 1980. En d'autres termes, les deux dernières décennies ont été marquées par la remise en cause des efforts d'éducation consentis au cours des années 1990. Ainsi repose feu la stratégie de Lisbonne qui, adoptée en 2000, devait faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale »...

Source : Insee



Selon un sondage IFOP de 2022¹, 62 % des Français estiment que la qualité des services publics s'est dégradée au cours des dix dernières années et 70 % des habitants des zones rurales expriment un sentiment d'abandon. Et ils n'ont pas tort ! Ainsi, 30 % des communes rurales n'ont plus de médecin généraliste² ni de bureau de poste. Entre 2008 et 2018, ce sont ainsi 3 000 bureaux qui ont fermé. Quant aux maternités et aux hôpitaux de proximité, plus de 100 ont fermé depuis 2000, accroissant l'isolement de nombreuses communes, qu'accroissent encore les fermetures de ligne de TER (20 % ont cessé de fonctionner depuis 2010), accroissant la dépendance à la voiture. Cela amplifie aussi la surcharge des services publics qui restent, ce qui diminue la qualité du service offert.



Source : Pronéus, à partir de OCDE et Insee

Cette surcharge et cette dégradation du service sont encore aggravées par la destruction des statuts et l'emploi de travailleurs et de travailleuses non statutaires, souvent précaires.

Les statuts ne sont en effet pas des « privilèges », mais une ressource permettant aux fonctionnaires de résister aux pressions managériales (dans une certaine mesure), au bénéfice de leurs missions de service public.

1. IFOP, Le regard des Français sur le fonctionnement des services publics, Sondage pour le Journal du dimanche, novembre 2022.

2. Assemblée nationale, Rapport fait au nom de la commission des Affaires sociales sur la proposition de loi pour une santé accessible à tous et contre la désertification médicale, Rapport n° 4711, 24 novembre 2021.

Face à ce constat, le RN ne remet pas en cause les cures d'austérité publique, accepte la domination des marchés financiers sur le financement public, et joue la concurrence entre « vrais » et « faux » Français dans l'accès aux services.

En effet, l'extrême droite aime véhiculer la thèse d'une « France périphérique », rurale, qui serait sacrifiée — sous-entendu au profit des grandes villes et des banlieues qui, seules, intéresseraient la gauche. Les livres de Christophe Guilluy, comme *Fractures françaises* ou *La France périphérique*, a ainsi eu le droit aux honneurs de l'extrême droite. En dépit du sous-titre du second, *Comment on a sacrifié les classes populaires ?*, c'est en fait une lecture spatiale déshumanisée qu'il nourrit. Comme si les grandes villes n'abritaient pas des fractions importantes des classes populaires et que celles-ci étaient reléguées dans la ruralité, forcément populaire. Derrière la défense des « classes populaires » de « la France périphérique », c'est en fait une division des dites classes populaires qui se cachent — entre des classes populaires blanches, françaises, et les classes populaires issues de l'immigration, dont la « Francité » est mise en question.

C'est en fait une thèse qui permet de masquer la lutte des classes. Pire, la lecture spatiale affaiblit la lutte des classes en divisant la classe travailleuse et se fait à l'avantage de la bourgeoisie en affirmant, au fond, l'existence d'une communauté d'intérêts, car les territoires extérieurs aux grandes métropoles ne sont pas tous populaires. Beaucoup sont en fait mixtes, voire tout à fait aussi bourgeois que de nombreux centres-villes.

À en croire l'extrême droite, les grandes villes et leurs banlieues ne seraient pas vraiment populaires. Elles seraient au contraire « gorgées d'allocations et de privilèges en tous genres », comme le formulait Éric Zemmour au cours de la campagne

présidentielle de 2022. Pourtant, quand on regarde les faits comme l'a fait, par exemple, le sociologue Dominique Lorrain en comparant Verdun (Meuse) et Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), les ressorts de l'exclusion y sont sensiblement les mêmes. Au-delà de différences superficielles, les conditions matérielles d'existence sont très similaires dans une préfecture de la soi-disant « France périphérique » et dans la banlieue parisienne⁹. Les taux de chômage y sont relativement identiques, de même que les taux de chômage de longue durée et les niveaux de revenus. La part des jeunes y est aussi similaire.

Quant aux équipements collectifs, ceux-ci sont certes différents, mais sans que l'on puisse estimer quel territoire est le plus avantagé. Les réseaux internet et mobiles sont plus développés à Villiers-sur-Marne qu'à Verdun, comme les transports en commun, mais Verdun bénéficie de plus d'espace vert et de logements sociaux plus grands et plus nombreux. En outre, comme l'a montré l'économiste Laurent Davezies, si les quartiers prioritaires des grandes métropoles bénéficient davantage de la politique de la ville, les territoires éloignés des grandes métropoles bénéficient quant à eux davantage des transferts sociaux¹⁰.

En fait, entre Villiers-sur-Marne et Verdun, la principale différence réside dans la part des résidents issus de l'immigration. C'est bien là le fond de l'affaire pour l'extrême droite. Derrière des faits soi-disant matériels, en fait complètement imaginaires, c'est bien une lecture raciste qui se cache.

Cette thèse permet à l'extrême droite, mais aussi à la bourgeoisie, de masquer derrière

9. Dominique Lorrain, « La dérive des instruments. Les indicateurs de la politique de la ville et l'action publique », Revue française de sciences politiques, 2006, vol. 56, n° 3, p. 429-455.

10. Laurent Davezies, L'État a toujours soutenu ses territoires, Paris, Le Seuil, « La République des Idées », 2021.

une lecture spatiale déshumanisée le fait que la précarisation augmente partout, y compris au cœur des grandes métropoles. Comme le formule le sociologue Benoît Coquard dans son enquête sur la jeunesse rurale, « l'appropriation du terme de France périphérique par les hommes politiques issus de milieux privilégiés sert un récit de soi par lequel ils peuvent se placer du côté des dominés et peut-être passer pour l'un d'entre eux. [...] En milieu rural, on peut constater le succès de cette rhétorique chez ceux qui ont le pouvoir local (ou parfois à plus large échelle) et qui ne ressemblent objectivement que très peu au reste de la population qu'ils sont censés représenter. »¹¹

En faisant du recul des services publics un problème de répartition (certains auraient « des privilèges » quand d'autres perdraient leurs services publics), c'est la réduction de l'État social dans son ensemble qui est masquée, de la même manière que la dénonciation de l'aveuglement des « bobos » qui n'en auraient que pour les banlieues et mépriseraient la France rurale masque en réalité que ceux qui profitent du démembrement des services publics, ce sont bien les capitalistes.

Entre les plus précaires qui n'ont d'autres patrimoines que les services publics et qui perdent tout quand ceux-ci sont détruits, il y a les couches moyennes qui possèdent encore suffisamment pour se payer les services que n'assurent plus les services publics. Cela se fait au prix d'une réduction de leur propre pouvoir d'achat et donc d'une détérioration de leurs conditions matérielles d'existence.

Ces bénéfices viennent nourrir la classe des capitalistes.

11. Benoît Coquard, Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin, Paris, La Découverte, 2019.

De cette détérioration des conditions d'existence de l'immense majorité de la population naît un sentiment de déclassement général. Menaçant la survie des plus précaires et appauvrissant ceux du milieu, la bourgeoisie aurait alors à craindre une révolte, voire une révolution, si elle ne détournait la colère des seconds en faisant des premiers les responsables de l'effondrement d'un État social trop sollicité et si elle ne masquait aux premiers cet effondrement même en inventant un complot imaginaire : celui des « bobos » qui détourneraient les aides sociales pour les étrangers, eux aussi forcément fainéants.

La destruction des services publics engendre un sentiment d'abandon et des frustrations. Dans les quartiers populaires, cela se manifeste par une explosion de l'abstention. Dans les zones éloignées des grandes métropoles aussi, mais aussi par une montée du vote pour l'extrême droite qui se présente comme la voix des « oubliés » et des « laissés-pour-compte », sans pour autant remettre en question les causes profondes et réelles des difficultés des services publics. Elle ne remet pas en question le fait « que le gâteau rétrécit », se contentant de clamer que la solution réside dans une diminution du nombre de convives. Sans remise en cause des multiples cures d'austérité qui ont réduit la taille du gâteau partout, la « préférence nationale » visant à réserver ce qu'il reste du gâteau aux « vrais » citoyens apparaît, pour certains, la seule solution rationnelle restante.

C'est pour lutter contre cette mise en concurrence des territoires — qui cache en fait l'unité de l'offensive de la bourgeoisie contre les travailleurs — que la CGT revendique trois principes :

1. L'égalité d'accès et de traitement dans les services publics ;
2. La continuité du fonctionnement des services publics sur l'ensemble du territoire ;

3. L'adaptabilité qui permet d'ajuster le contenu du service public avec le progrès technique et l'évolution des besoins des usagers qui peuvent varier d'un territoire à l'autre (il s'agit de proposer des services équivalents et non nécessairement identiques)¹².

C'est en défendant ces principes et en veillant à leur respect que l'on pourra déjouer le jeu des ressentiments dont se joue l'extrême droite et qui sert la bourgeoisie et son programme de privatisation. C'est alors qu'il sera possible de repartir à l'offensive pour conquérir davantage de moyens pour les services publics et de nouveaux services publics.

L'objectif n'est en effet pas un partage de la misère, mais bien un développement généralisé des services publics. Pour que celui-ci puisse avoir lieu, il faut toutefois commencer par lutter contre l'idée que certains ont plus que d'autres. Si les oppositions mises en avant par l'extrême droite sont fausses (les banlieues et les territoires ruraux où la population est la plus précaire ont des niveaux de dépenses publiques similaires), il est vrai que les territoires où les populations ont les plus grands besoins, qu'ils se situent dans les grandes métropoles, les petites villes ou dans les zones rurales, sont particulièrement dépourvus par rapport aux autres territoires.

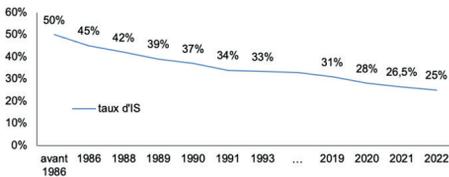
Il nous faut renforcer et étendre les services publics. École, route, santé, énergie, télécommunications, alimentation... Nous devons redéfinir collectivement le champ des services publics, c'est-à-dire des droits matériels nécessaires pour exercer pleinement sa citoyenneté. On rétorquera que cela coûte trop cher. C'est un faux débat, l'argent existe, mais ne doit plus être gaspillé en subventions publiques aux profits, en fraudes fiscales,

12. Voir CGT, « Droit aux services publics », Repères revendicatifs, n° 30.

ni être consommé par le coût exorbitant du capital.

Il doit par ailleurs être prélevé là où il se trouve et notamment dans les entreprises, et être orienté efficacement dès sa création par des banques publiques. Pour cela, de la mairie à l'assemblée, la gestion de l'impôt doit être au centre du contrôle collectif. Et à ceux qui diraient que cela est contraire aux enjeux de «compétitivité» de la France, nous répondrons que plus sont baissés les impôts et les salaires, plus l'industrie disparaît et les services publics s'effondrent. Pour le financement de services publics modernes et de qualité, plusieurs leviers existent. Dans un premier temps, il est nécessaire de revenir sur la multiplication des baisses d'impôts sur les sociétés, divisés par 2 depuis 1985!

Évolution du taux d'impôt sur les sociétés en France



Si les baisses d'impôts constituent un facteur qui affaiblit les services publics, les exonérations de cotisations sociales représentent un gros morceau des politiques d'austérité (voir partie suivante). Si tous les services publics ne sont pas financés par celles-ci, tant s'en faut, leur compensation par le budget de l'État, bien que partielle, exerce une pression importante sur celui-ci et les autres services publics.

Au-delà de ces mécanismes, la CGT propose la création d'un pôle financier public qui reposerait sur la mise en réseau d'un ensemble d'institutions financières de statut public et semi-public exerçant des missions de service public et d'intérêt général. Il serait placé sous contrôle public

et social : responsables des établissements, élus (nationaux et locaux), représentants de la société civile (salariés, associations). Ce pôle financier public pourrait jouer un rôle important au service d'objectifs répondant à des besoins sociaux fondamentaux, tels que le développement des services publics (mobilité, logement, industrie, etc.).

La CGT propose également au niveau européen une nouvelle sélectivité de la politique monétaire en faveur des investissements favorables à l'emploi, à la formation et à la recherche, et avec un financement par la BCE de dépenses publiques répondant à des critères économiques, sociaux et écologiques, pour libérer les économies européennes de leur dépendance envers les marchés financiers.

c. Renforcer et élargir la Sécurité sociale, pour l'adapter aux besoins actuels

Il faut également renforcer la protection sociale. Celle-ci, dans sa conception originelle, vise tous les mécanismes de prévoyance collective devant permettre aux populations de faire face aux conséquences financières et sociales des risques sociaux.

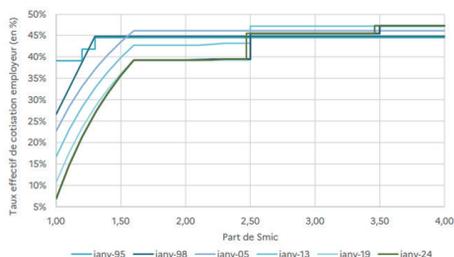
Il s'agit de la vieillesse, des accidents du travail, de la maladie, de l'invalidité, du chômage, de la maternité, etc. Son financement est moderne, basé sur la cotisation sociale.

Son équilibre financier a été mis à mal. Au-delà des exonérations sur les cotisations sociales qui plombent les comptes de la Sécurité sociale malgré les compensations publiques (voir plus haut), c'est bien la question du niveau adéquat de contribution des entreprises au financement de la Sécurité sociale qui se pose.

En l'espace de 30 ans, le taux de cotisations sociales employeur s'est effondré ! Et cela ne concerne pas seulement les rémunérations

au SMIC : la chute est notable jusqu'aux rémunérations à 2,5 fois le SMIC, ce qui concerne environ 80 % de la population française active.

Evolution du taux de cotisations sociales employeur en fonction du niveau de salaire (exprimé en part de SMIC) entre 1995 et 2024



Source : Dares (entreprises de + 50 salariés).

Les exonérations de cotisations sociales représentent en effet un double enjeu pour le capital. D'un côté, elles diminuent ce que le capital aime à qualifier de « coût du travail » ou, pour employer une expression plus désuète, mais plus exacte, elles augmentent le taux d'exploitation, c'est-à-dire la part de la valeur produite par le travail qui ne lui revient pas sous forme de salaire (direct, différé ou socialisé) et nourrit la plus-value des entreprises. De l'autre, ces exonérations accroissent l'insécurité des ménages face aux différents risques sociaux, les amenant à recourir à des formes privées d'assurance, qui transforment de nouveaux besoins en marchandises et viennent nourrir le profit de certains pans du capital. La Sécurité sociale représente une limite à la marchandisation du monde pour les profits.

Car c'est bien cela qui rend la Sécurité sociale détestable aux yeux des capitalistes. Il s'agit en effet d'une part du salaire qui leur échappe largement et définitivement. Si le salaire disponible (le salaire net) est un « coût » du point de vue de chaque employeur individuel dont l'augmentation vient affecter négativement son taux de profit, du point de vue de la classe

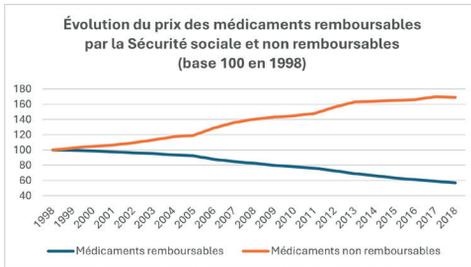
capitaliste dans son ensemble, il est la source même de leur profit qui ne se réalise que si les marchandises produites (biens et services) sont vendues et donc consommées. Le coût pour un capitaliste individuel est le profit d'un autre.

Si le même raisonnement peut s'appliquer pour le salaire différé de la branche retraite de la Sécurité sociale, le salaire socialisé que représente la branche maladie lui échappe largement. Il y a bien les médicaments produits par des entreprises capitalistes qui fixent des prix démesurés par rapport à leurs coûts de production et s'engraissent sur la Sécurité sociale, mais la partie « soin » (les hôpitaux) leur échappe largement. Et ça, ça leur est insupportable.

Dans un contexte budgétaire austéritaire qu'il a lui-même mis en place, l'État entend gérer la pénurie. La « pénurie » renvoie à une insuffisance des ressources de financement, tant liée à la partie non compensée des exonérations sociales, tant liée au refus d'accroître le taux de cotisations sociales employeur pour couvrir des besoins non satisfaits. Quant à eux, les gouvernements successifs invoquent des causes démographiques très secondaires quand elles ne sont pas tout bonnement imaginaires.

La population vieillit et il y a moins d'actifs par rapport aux retraités (plus souvent malades) pour financer la Sécurité sociale. C'est vrai, mais chaque actif est beaucoup plus productif que par le passé. À omettre cet élément, on naturalise les politiques austéritaires. Il y a plus de besoins et moins de ressources, il faut donc faire des choix. Tout en prétendant agir pour « sauver notre modèle de Sécurité sociale », on décrète des remboursements, des augmentations de reste à charge, etc. Conséquence : les plus précaires se privent de soins pourtant nécessaires, les autres cotiseront désormais à une assurance privée qui leur permettra de se soigner ou d'accéder à des établissements privés de manière bien plus onéreuse finalement.

Le cas des déremboursements est symptomatique. Les médicaments non remboursés ou déremboursés voient ainsi leurs prix augmenter très fortement, tandis que les médicaments remboursés par la Sécurité sociale sont de plus en plus des médicaments anciens qui voient leur prix baisser.



Source : Insee

La part qui reste à charge des usagers ou qui est couverte par les mutuelles devrait donc croître.

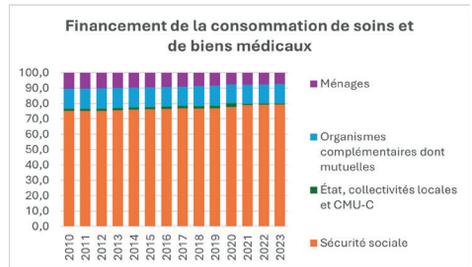
Or, si l'on examine la structure des dépenses de santé depuis 2010, on constate que la part non couverte par la Sécurité sociale reste stable, voire qu'elle a légèrement baissé, passant de 25 % à 20 % des dépenses en soins de santé.

Cela suggère que les ménages ont réduit leur consommation de médicaments déremboursés, et que les mutuelles ne les remboursent pas davantage.

Il s'agit cependant ici de moyennes. Ce sont évidemment les plus précaires qui renoncent à se soigner et qui ne bénéficient pas de mutuelle ou seulement de mutuelles très basiques qui ne couvrent pas grand-chose. Les couches moyennes, qui le peuvent encore, se serrent la ceinture sur d'autres dépenses.

Elles consacrent une part de plus en plus importante de leur revenu à leur santé, que ce soit à travers leurs mutuelles dont le

coût croît fortement à mesure que celles-ci proposent des options couvrant les soins déremboursés, ou à travers le reste à charge qu'elles consentent (bien obligées) à payer.



Source : Insee

Ainsi, par le renoncement politique à accroître la base de financement de la Sécurité sociale, le capital gagne-t-il sur deux tableaux : en baisse de salaires bruts, puis en gains de marchés via la privatisation de l'assurance sociale d'abord, des services publics de santé qu'elle finance directement, puis d'autres services publics qui se dégradent à mesure que leur budget s'assèche sous l'effet des compensations partielles des exonérations de cotisations sociales.

Quant aux cotisations de la branche chômage, les exonérations entraînent une hausse du taux de profit des capitalistes, mais aussi une mise en concurrence des travailleurs.

La défense de la Sécurité sociale par l'extrême droite est ainsi illusoire, car elle ne remet pas en cause son démantèlement général. Elle se résume à déshabiller Pierre pour habiller Paul... avec les guenilles de Pierre mangées par les mites. Pointer du doigt des profiteurs et des privilégiés imaginaires, c'est dédouaner les politiques austéritaires et les cadeaux faits aux entreprises et ceux qui en profitent.

Aujourd'hui, ces conquits assurantiels deviennent des «aides sociales» : au mérite pour certains, au droit du sang pour

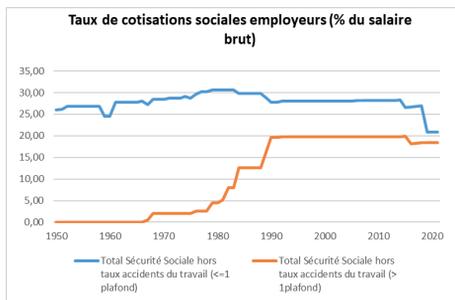
d'autres. Restreindre les conditions d'accès aux indemnités ne peut être la réponse apportée que par les forces politiques soucieuses de défendre les profits des entreprises, ou celles ayant renoncé à mener le combat.

À rebours de cela, nous avons aujourd'hui le devoir impérieux de reprendre en main notre protection sociale. C'est un outil efficace qui ne manque que de moyens et d'un pilotage démocratique. La protection sociale est la modernité absolue d'une société, où chacun avance avec tous de manière cohérente et harmonieuse. Elle a montré son efficacité à protéger les populations des risques de la vie, tout en diminuant le coût économique supporté par une société pour cette protection.

Chaque travailleur ayant produit en France doit pouvoir être soigné, secouru, aidé, car il a contribué aux richesses du pays.

La Sécurité sociale repose tout à la fois sur les principes d'unicité, d'universalité, de solidarité, et de démocratie. Nous savons, par ailleurs, que les travailleurs étrangers sont des contributeurs nets à la richesse de la Sécurité sociale. De la même manière que pour les services publics, il faut que la gestion de la cotisation soit accompagnée d'un renouveau démocratique dans les entreprises. Le principe d'une gestion démocratique des fonds assurée par les représentants élus des salariés sera remis en cause dès 1967 avec les ordonnances de De Gaulle qui instaurent le paritarisme, puis en 1996 avec les ordonnances Juppé qui étatisent son financement. C'est un coup décisif porté à sa gestion démocratique. Et depuis, chacun constatera que tout marche moins bien, car la logique du profit rentre en conflit avec celle des besoins. Aujourd'hui, la protection sociale ne répond donc plus aux principes de 1946. Si les choix d'utilisation de l'impôt doivent se faire par les citoyens, ceux de la cotisation doivent l'être par les travailleurs.

La Sécurité sociale souffre d'une lame de fond visant sa réduction à portion congrue. D'un côté, les exonérations pèsent sur le budget public et se traduisent par des mesures d'austérité tous azimuts. D'un autre côté, le budget de la Sécurité sociale ne progresse pas au rythme qu'imposent les besoins actuels. Cela fait 30 ans que le taux de cotisations employeur a cessé de progresser.



Source : Insee

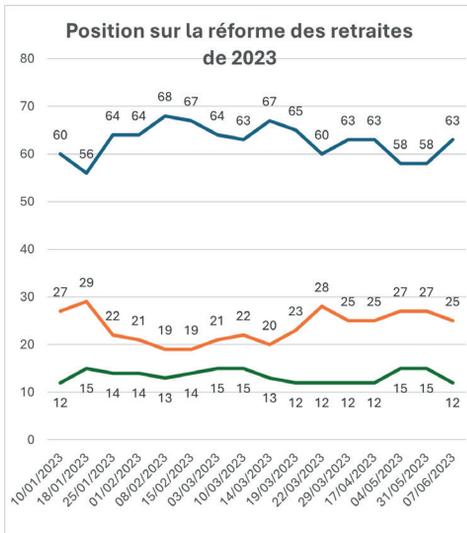
En d'autres termes, les ressources de la Sécurité sociale ne progressent plus, tandis que les dépenses de la Sécurité sociale augmentent sous l'effet des politiques d'emploi et de salaire des gouvernements successifs. D'un côté, la politique de bas salaires appauvrit tout le système et la multiplication des primes individualisées exemptées de cotisations sociales entrave les recettes, tandis que l'augmentation collective des salaires permet celle des cotisations. D'un autre côté, la détérioration des conditions de travail et le développement des emplois précaires ont un impact direct sur la santé des travailleurs, entraînant ainsi une hausse des dépenses de la Sécurité sociale.

La protection sociale a pour vocation historique de permettre la compensation de la perte de revenu. C'est donc une source de sécurisation de la vie. C'est une idée moderne, celle d'une société développée et efficace. Ce système a fait sortir la société d'une individualisation face aux risques qui n'étaient compensés jusqu'à sa création

que par les familles ou l'aumône. Si notre protection sociale fonctionne sur le fameux principe de « à chacun selon ses besoins, de chacun selon ses moyens », alors les besoins nouveaux identifiés doivent donner lieu à de nouveaux moyens.

d. Retraites : enjeu de civilisation et nœud de la lutte des classes

La défense du système de retraite par répartition hérité de la Libération représente un des principaux champs de bataille entre les capitalistes, l'extrême droite et les forces du progrès social. En s'opposant fortement à la réforme des retraites voulue par Emmanuel Macron, le Rassemblement national a tenté de se présenter comme le fer de lance de l'opposition pour mieux séduire la classe travailleuse, très majoritairement opposée à tout report de l'âge de départ.



Source : Pronéo, à partir des différents sondages publiés entre janvier et juin 2023.

La position du Rassemblement national apparaît cependant opportuniste. Dès les élections législatives de juin 2024, il est

revenu sur ses propositions de droit à la retraite à partir de 60 ans (pour celles et ceux qui ont cotisé assez longtemps) et de prise, en compte de la pénibilité. Dans un langage très diplomatique, Jordan Bardella a ainsi affirmé « qu'il faudra faire des choix » en cas de victoire aux élections législatives et que le retour à la retraite à 60 ans « ne fera pas partie des priorités ». À ses yeux, « mettre l'homme à l'abri du besoin et faire de la retraite non plus une antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie », comme le formulait Ambroise Croizat, le ministre communiste du travail (et secrétaire de la fédération des travailleurs de la métallurgie de la CGT!), qui a mis en place la Sécurité sociale, n'est pas une priorité.

Les priorités des Françaises et des Français, ce sont, bien évidemment, l'immigration, l'insécurité et le pouvoir d'achat. Si ce dernier est évidemment une priorité, nous avons vu ci-dessus l'imposture des propositions du RN, qui propose en fait d'appauvrir massivement les travailleurs et les travailleuses à long terme pour rehausser légèrement leur pouvoir d'achat présent en transférant des cotisations sociales vers le salaire net.

Les commentateurs savants ont glosé à longueur de plateaux de télévision sur la rupture générationnelle et idéologique entre Marine Le Pen la sociale et Jordan Bardella le libéral.

À s'attacher à sonder les consciences des grands hommes et des grandes femmes, on passe cependant à côté de ce qui constitue le cœur des mouvements fascistes historiques : l'opportunisme et l'ambiguïté de leurs discours. Moins qu'un changement à l'intérieur de la formation, il s'agit d'une stratégie qui se répète à travers les époques et les pays de manière tellement systématique que ce n'est pas un hasard, mais une manœuvre délibérée (voir encadré).

Et, dans tous les cas, l'histoire a tranché : derrière l'ambiguïté se cache un soutien plein et entier au grand capital et à ses intérêts (voir encadré sur les liens du fascisme historique avec le grand capital). Nulle raison de croire qu'il en irait différemment dans le cas du RN.

Le fascisme historique : discours ambigu, soutien clair au grand capital

Comme l'a analysé Nicos Poulantzas dans *Fascisme et dictature*, le fait que le fascisme se soit imposé en Italie et en Allemagne n'est pas un hasard. Dans « la chaîne impérialiste », il s'agissait des deux maillons faibles après la Première Guerre mondiale — c'est-à-dire qu'elles restaient de grandes puissances impérialistes, mais étaient dans le même temps dominées par les autres puissances impérialistes. Contrairement à la Russie (le maillon faible avant la Première Guerre mondiale), c'est le fascisme qui triomphe, car, au moment où la crise éclate, le mouvement ouvrier est déjà vaincu.

Pour des raisons historiques liées au caractère relativement tardif du développement du capitalisme en Allemagne et en Italie, le capital financier y était particulièrement développé et concentré, mais un petit capital industriel et surtout agricole persistait et détenait un pouvoir politique important à travers « ses » partis. Le fascisme peut être analysé comme découlant du conflit entre les fractions du capital et l'impossibilité pour le grand capital d'absorber le petit de manière « douce », comme cela a pu être le cas aux États-Unis, en Angleterre ou même en France. Dans la lignée de Gramsci, Nicos Poulantzas qualifie cette situation de « crise de l'hégémonie ». Le fascisme brise le pouvoir politique des partis du petit capital et permet la réorganisation du capital.

Le grand capital s'empare du pouvoir grâce au fascisme qui, lui-même, parvient à s'imposer grâce à ses ambiguïtés discursives qui séduisent une partie de la classe travailleuse dans un contexte où les organisations de masse et de classe sont déjà largement défaites. Le fascisme se débarrasse cependant rapidement de ses ambiguïtés et de son aile « sociale ». C'est la nuit des longs couteaux dans l'Allemagne nazie ; c'est, en Italie, l'expulsion de Farinacci en 1921 du parti fasciste, puis la dissolution de la Confédération des syndicats fascistes en 1928, qui voit le parti purgé de ses éléments prolétaires qui l'avaient rejoint dans son ascension.

Dans les deux cas, les salaires ont reculé par rapport à la période préfasciste. C'est particulièrement marqué pour les employés et les fonctionnaires, dont le pouvoir d'achat baisse de 20 %, mais aussi pour les ouvriers agricoles dont le salaire baisse de 50 % à 70 %. La mise en place dans les deux pays de pseudo-syndicats corporatistes, regroupant salariés et patron, sous l'égide de ces derniers, n'est évidemment pas favorable à la moindre revendication salariale. Les intérêts soi-disant communs entre ouvriers et patronat sont surtout l'intérêt du patronat d'augmenter le taux d'exploitation — on dirait aujourd'hui d'augmenter la compétitivité... Dans les deux cas aussi, artisans et commerçants qui avaient soutenu les partis fascistes se retrouveront paupérisés. En Allemagne comme en Italie, un tiers disparaît et devient employés (avec des salaires de misère) ; ceux qui survivent perdent la moitié de leur revenu.

Or, le capital a un double intérêt à s'attaquer au régime de retraite par répartition.

Fondamentalement, les cotisations sociales constituent une part de la valeur ajoutée qui lui échappe. Remettre en

cause la répartition, frontalement en introduisant une part de capitalisation ou, plus subrepticement, en diminuant les prestations, c'est aiguiller une part de l'épargne vers des produits vendus par des assurances privées. Elles prélèvent une

commission sur ces sommes, ou les placent dans des produits financiers qui gonflent les bulles spéculatives, et donc la valeur des titres détenus par les capitalistes. Puisque les actions (ou tout autre produit financier) sont plus demandées (il y a plus d'épargne sur les marchés boursiers et financiers), leur prix augmente et donc la valeur du patrimoine des capitalistes qui détiennent déjà ces mêmes titres. Le capital est alors gagnant sur les deux tableaux.

La réforme proposée par Emmanuel Macron en 2018 visait en fait clairement à inciter les couches moyennes qui peuvent se le permettre à souscrire de tels produits financiers. Face à l'attachement des Françaises et des Français à la retraite par répartition, Emmanuel Macron ne s'attaquait pas frontalement à la répartition, mais proposait un changement systémique extrêmement pervers : le passage d'une retraite à prestation définie à un système par points dans lequel la valeur du point n'est pas garantie. Aujourd'hui, dans la retraite par répartition, on sait par avance quel sera le montant de sa retraite, qui correspond à la moitié du salaire moyen des 25 dernières années pour les salariés du privé¹³. La valeur du point, elle, n'est pas fixée. On accumule un certain nombre de points par euro cotisé. Lorsqu'on est à la retraite, on reçoit une pension égale au nombre de points fois la valeur du point.

Il s'agit là d'une véritable inversion de logique. Dans le système par répartition à prestations garanties que l'on connaît en France, l'âge et le taux de remplacement sont déterminés. De ces besoins, on en déduit le taux de cotisation assurant l'équilibre du régime. Dans le régime par

points, c'est le montant total des ressources qui est fixé, l'âge et le taux de remplacement servent ensuite de variables d'ajustement. On passe ainsi de « prestations définies » (on sait ce que l'on va recevoir) à des « cotisations définies » (on sait seulement ce que l'on verse), mais sans connaître la valeur future du point qui peut varier d'une année sur l'autre ! C'est ce qui s'est passé en Suède, où le système par points a été mis en place et qui est l'exemple toujours cité. En 2010, la valeur du point a diminué de 3 %, en 2011 de 4,3 % et de 2,7 % en 2014, entraînant une baisse soudaine des pensions à laquelle les retraités doivent s'adapter du jour au lendemain. Le niveau de pension a chuté pour s'élever aujourd'hui à 53 % du salaire de fin de carrière contre 60 % en 2000. Et près de 16 % des personnes âgées de plus de 65 ans vivaient en Suède sous le seuil de pauvreté en 2017. Pour le modèle progressiste, on repassera...

De ce point de vue, la réforme « paramétrique » de 2023 s'inscrit dans une autre logique. Plutôt que d'augmenter le taux de cotisation pour financer les besoins, on diminue les besoins en forçant les travailleurs à rester en emploi plus longtemps, c'est-à-dire en les privant de près de deux années de jouissance de leur retraite. Le gouvernement tente de faire passer cette décision pour une loi de la nature. Puisque le nombre de retraités augmente et que le nombre d'actifs par retraité diminue, il est bien naturel que l'on travaille plus longtemps. C'est oublier que la productivité des actifs a elle aussi fortement cru (voir encadré sur la question de la productivité dans l'équilibre du régime des retraites).

13. 75 % de la moyenne des six derniers mois pour les fonctionnaires qui ont un salaire — hors primes — beaucoup plus faible que dans le privé de sorte que le taux de remplacement par rapport au dernier revenu — primes comprises — est assez similaire (50,7 % dans le public contre 50,2 dans le privé) selon le Conseil d'orientation des retraites.

L'importance de la question de la productivité dans l'équilibre du régime des retraites

Imaginons qu'il y ait deux actifs par retraité.

Si chaque actif a un revenu brut de 100 et que le montant des cotisations retraite est de 25 %. Un retraité a donc une pension de 50 (2x25) et un actif un revenu net de 75.

Si désormais, il y a un actif pour un retraité. Si le montant des cotisations reste le même, chaque retraité à une pension de 25 (et chaque actif un revenu de 75). Si l'on veut conserver une pension de 50, il faut doubler le taux de cotisation à 50 % de sorte que les actifs n'aient plus un revenu net que de 50.

Mais si l'actif produit désormais autant que deux actifs de la première situation, c'est-à-dire 200. Avec un taux de cotisation de 25 %, chaque retraité reçoit toujours 50 de pension. La question est donc celle du rythme de la croissance de la productivité. Dans notre exemple, sur une durée de cotisation de 37,5 ans qui est la revendication de la CGT, cela représente une hausse de la productivité de 1,87 %. Si le capital ne s'arroge pas une part croissante de cette productivité et que celle-ci se reflète bien en hausse de salaire, cela correspond à un taux de croissance du PIB certes dynamique, mais pas aberrant.

En outre, les chiffres ici présentés sont exagérés par rapport à la réalité. Le ratio des cotisants par rapport aux retraités ne va pas passer de deux pour un à un pour un, mais de 1,8 actif par retraité à 1,2 actif par retraité en 2050, selon le Conseil d'orientation pour les retraites. Pour que le système reste en équilibre, un taux de croissance annuel moyen de la productivité de 1,1 % est alors nécessaire.

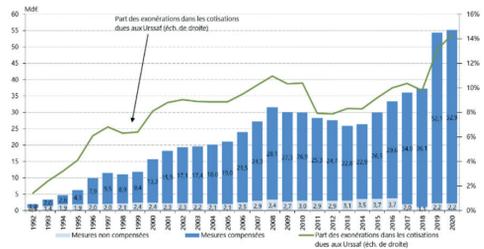
En outre, l'état du système de retraite et les prévisions à horizon 2050 ne nécessitent pas de réforme. La Première ministre Elisabeth Borne a eu beau dramatiser en évoquant les 150 milliards de déficit prévisionnel dans les 10 prochaines années, elle oublie de préciser que les exonérations de cotisations sociales sont du même ordre (15,4 milliards en 2022).

Projetées sur dix ans (si le montant de 2022 restait stable), les exonérations

atteindraient 154 milliards d'euros en 2032, et même 233 milliards, si le montant de ces exonérations continue de croître au même rythme que depuis 2020 (9 % par an).

Pour l'heure, l'essentiel de ces exonérations est compensé. Toutes branches confondues, ce sont ainsi 14 % des cotisations dues qui ne sont pas payées (hors fraude) du fait des mesures d'exonération, notamment sur les bas salaires. Cela représente en tout 55,1 milliards par an. Si l'État, c'est-à-dire nous-mêmes à travers les impôts, compense la majeure partie de ces exonérations, c'est quand même plus de 2 milliards qui manquent chaque année. Ainsi, quand la Première ministre parle d'un déficit de 15 milliards pour la branche retraite, elle dit en fait « Nous ne remettons pas en cause les exonérations de cotisations sociales et nous arrêterons de les compenser. » Derrière le discours « Il n'y a plus assez pour les retraités », la réalité est en fait « Nous avons tellement pris aux travailleurs pour le donner au capital qu'il n'y a plus assez pour les retraites. »

Part des exonérations dans les cotisations dues aux Urssaf



Source : ACOSS

C'est ainsi le transfert d'une part importante du salaire socialisé vers le capital qui est la cause du soi-disant déficit du régime des retraites qui, sans cela, est tout à fait viable à long terme.

Dit autrement, la baisse du salaire que cela représente correspond à une hausse du taux d'exploitation pour le capital.

Jusqu'ici, l'État avait compensé. Avec nos impôts, mais aussi en s'endettant, là encore à l'avantage du capital. C'est en effet le capital qui prête à l'État et le capital n'est pas philanthropique. Il le fait en échange d'un taux d'intérêt.

Dans un contexte de baisse des impôts sur le capital qui accroît le déficit de l'État, cette pratique n'est pas viable à long terme.

Comme l'avait formulé le sociologue allemand Wolfgang Streeck, le capitalisme néolibéral a acheté du temps, organisant l'accroissement du taux d'exploitation sans détruire la protection sociale grâce à la dette publique qui est venue nourrir le capital¹⁴. Désormais, face à une dette publique devenue massive, il y a deux choix : revenir sur ces baisses d'impôts et les exonérations de cotisations sociales ou sabrer dans les dépenses... aiguillant les couches moyennes qui peuvent encore se le permettre vers des produits financiers afin d'assurer leur protection.

C'est évidemment la seconde voie qui est choisie, permettant au capital, là encore, de gagner sur les deux tableaux.

Jordan Bardella ne dit pas autre chose quand il prévient «qu'il faudra faire des choix» et que, dans «une situation budgétaire difficile» et face «au mur de la dette», il n'est pas certain (que c'est joliment dit!) que le retour à la retraite à 60 ans soit possible. Quand il jure, la main sur le cœur «Économiquement, je suis raisonnable», il ne dit rien d'autre que «Je ne reviendrais pas sur les exonérations de cotisations sociales. Je ne toucherais pas au taux de profit du capital. Je n'allégerai pas, grands Dieu non!, le taux d'exploitation qui pèse sur les travailleurs et les travailleuses françaises en leur redonnant ce qu'on leur a pris depuis tant d'années!»

14. Voir Wolfgang Streeck, *Du temps acheté. La crise sans cesse ajournée du capitalisme démocratique*, Paris, Gallimard, 2014.

Se soumettant d'emblée à l'orthodoxie financière la plus stricte, il ne dit rien de moins que «Je couperai dans les dépenses non prioritaires.» Or, les priorités, il les a données : «sécurité, immigration, pouvoir d'achat». Donc on augmentera le budget de la police, de l'armée, de la justice. À part le social, que reste-t-il à élaguer? C'est-à-dire que reste-t-il sinon une réforme des retraites encore plus dure? Derrière le discours social du retour de la retraite à 60 ans, c'est cela qui se profile en réalité : une nouvelle réforme encore plus dure.

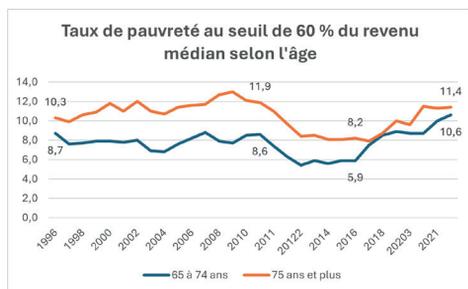
Surtout que, nous l'avons vu, le Rassemblement national veut encore amplifier la cure d'austérité à laquelle le régime des retraites est soumis en transférant des cotisations sociales vers le salaire net. Puisqu'il n'est pas question de compenser ces mesures (cela augmenterait la dette), il faudra bien réduire encore les prestations, aiguillant l'épargne vers des produits privés.

La CGT défend, quant à elle, une véritable retraite à partir de 60 ans. Non pas pour ceux qui auraient assez cotisé, comme le propose le RN (comprendre : qui ont cotisé 41,75 ans s'ils veulent revenir à l'ancien système — c'est-à-dire pas grand monde si l'on prend en compte les études et autres périodes d'inactivité). Pour la CGT, l'âge de la retraite n'est qu'un élément (important) parmi d'autres. La CGT se bat pour un retour à 37,5 annuités qui permettra un départ réel aux alentours de 60 ans pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses.

Comme nous l'avons vu, la fin des exonérations de cotisations sociales permettrait déjà de revenir à l'ancien système (c'est-à-dire 41,75 ans au lieu des 43 désormais prévus) sans coûts supplémentaires. L'abaissement de la durée de cotisation nécessiterait quant à lui de nouvelles ressources. Pour cela, la CGT revendique la création d'une contribution sociale sur les revenus financiers distribués

par les entreprises, à un taux équivalent aux cotisations employeur sur les salaires. Celle-ci générerait 30 milliards d'euros. Elle implique de s'attaquer à l'idée que le capital contribuerait à la création de richesse, comme le travail. Les revenus financiers du capital ne sont en fait que de la plus-value produite par les salariés par ailleurs. Les salaires ne sont pas le produit de la contribution du travail à la valeur ajoutée, comme les revenus financiers seraient le résultat de la contribution du capital à celle-ci; les salaires sont la part payée aux travailleurs et aux travailleuses de la richesse qu'ils ont produite, le reste engraisant le capital. Cette richesse, c'est le travail qui l'a créée et elle doit lui revenir. Lui demander de contribuer à la protection sociale est la moindre des choses à lui demander.

Pour la CGT, la retraite ne doit pas seulement advenir plus tôt afin de permettre aux travailleurs et aux travailleuses de jouir « d'un nouvel âge de la vie ». Elle doit aussi ne pas être « l'antichambre de la mort », c'est-à-dire ne pas être vécue dans la misère. Or, comme le montre le graphique ci-dessous, la part des retraités vivant sous le seuil de pauvreté augmente continuellement depuis 2016, et très fortement chez les jeunes retraités (65 à 74 ans), c'est-à-dire la réforme Touraine, celle à laquelle certaines forces progressistes veulent revenir, acceptant de fait une paupérisation des retraités que la CGT combat.



Source : Insee

Pour augmenter le revenu des nouveaux retraités, la CGT revendique l'abandon du calcul sur les 25 meilleures années. Le passage des dix meilleures aux 25 meilleures en 1993 avait entraîné une baisse de 23 % des pensions. Pour la CGT, il convient de revenir à ce mode de calcul sur les 10 meilleures années et d'assurer un taux de remplacement de 75 % de la moyenne des salaires sur cette période pour que la retraite soit un âge de la vie dont on puisse profiter et non une ressource qui suffit à peine pour survivre¹⁵.

Cela exige des moyens, mais pas nécessaire d'augmenter les taux de cotisation. La fraude fiscale et sociale s'élevant entre 60 et 80 milliards d'euros chaque année, cela représente un manque à gagner représentant 15 % du montant total des retraites. Largement de quoi financer ce progrès social¹⁶.

À plus long terme, l'augmentation des salaires et l'égalité femmes-hommes assureront une hausse des cotisations¹⁷. La Direccte des Hauts-de-France a ainsi estimé que le manque à gagner des femmes s'élève à 246 milliards d'euros, ce qui représente une perte de 113 milliards d'euros en cotisations pour la collectivité (chiffre sur données 2013), dont 33,25 milliards pour les seules retraites¹⁸.

15. Voir CGT, « Droit à la retraite », Repères revendicatifs, fiche n° 23.

16. Voir CGT, « Réforme des retraites : une baisse des pensions de 25 % », publié le 10 janvier 2020 sur le site de la CGT.

17. Voir Fanny Charnière, « Égalité femmes/hommes : du levier financier pour les retraites à l'enjeu de civilisation », in Frédéric Boccaro, Catherine Mills (dir.), Les Retraites : un bras de fer avec le capital. Pour un enjeu de civilisation, Paris, Editions Delga, 2020.

18. Voir François-Xavier Devetter et al., Les coûts des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes en relation avec leurs diplômes, rapport du Corif remis à la Direccte des Hauts-de-France, septembre 2017.

3. Pour une mondialisation de coopération, non de concurrence et encore moins identitaire

Sous sa forme historique ultralibérale organisée et façonnée par les firmes multinationales, la mondialisation exacerbe les mécanismes d'exploitation. Elle organise une mise en concurrence planétaire du travail et des ressources naturelles pour le profit. Les conséquences pour les humains et la nature sont déléteres. Face à cela, les réponses apportées par le Rassemblement national ne s'attaquent pas aux causes de cette mondialisation, ni même à ses conséquences sociales, comme nous l'avons vu précédemment.

Pourtant, le Rassemblement national et ses partenaires européens (et d'ailleurs) tirent parti de la défiance populaire que génère cette mondialisation, en proposant comme alternative un nationalisme (tout à fait soluble dans le capitalisme), y compris aux bornes de l'Europe. Ici également, les propositions que nous portons doivent être mises en avant pour faire la démonstration qu'elles constituent la seule réponse réellement souhaitable et soutenable pour les travailleurs et la planète.

a. « Nationalisme » contre « mondialisme » : les impasses du RN pour les travailleurs

Aujourd'hui, la défiance envers la mondialisation atteint le plus haut niveau jamais mesuré en France depuis 2013 :



Source : Ipsos/FRACTURES FRANÇAISES/novembre 2024. Question posée : « Avec laquelle des deux affirmations suivantes êtes-vous le plus d'accord ? »

Face à cette situation de crainte populaire réelle et fondée, le Rassemblement national — héritier du Front national historiquement ouvertement ultralibéral et reaganien — apporte de fausses réponses. Le changement de ton opéré par Jean-Marie Le Pen en 2007 ne doit pas induire en erreur.

En effet, dans son dernier programme présidentiel, le fondateur du FN ajoutait alors à la liste des maux de la société la « mondialisation ultralibérale ». Derrière cet antilibéralisme de façade se nichait la défense d'une partie du patronat et de la bourgeoisie qui entendait tirer profit d'un retour au franc dévalué et de mesures protectionnistes.

Le problème étant que, comme tout populisme, les propositions de l'extrême droite sont largement mouvantes. Et cela est une constante dans l'histoire du XX^{ème} siècle : l'extrême droite s'est toujours distinguée par une grande capacité à ajuster son programme économique selon les circonstances et selon ce qu'elle suppose être les attentes des électeurs qu'elle vise. La seule constante est le nationalisme, avec ses principales déclinaisons. Et, au final, historiquement, quel que soit, l'électorat qui l'ait portée au pouvoir, elle a toujours fini par servir les intérêts du grand capital et à permettre à celui-ci de s'imposer dans une phase de réorganisation du capital qui voit les tensions entre ses différentes fractions s'exacerber.

Ainsi, le récent abandon de la sortie de la zone euro comme ligne politique n'est qu'une rupture de façade avec la stratégie nationaliste du RN. Avec la montée des populismes d'extrême droite dans l'UE, et les possibilités de coalitions que cette dernière offre au parti de Marine Le Pen, le thème de la sortie de l'euro devient vraisemblablement plus périlleux qu'utile au projet nationaliste du RN. Le temps d'après pourrait d'ailleurs être consacré à magnifier le patriotisme européen et chrétien¹⁹.

19. Le funeste GRECE, fondé en 1969 avec Alain

Les récents exemples européens où l'extrême droite est au pouvoir montrent qu'elle n'est pas l'ennemie du néolibéralisme européen. Si elle contribue à renforcer «l'Europe forteresse», elle ne renforce ni une «Europe sociale» mythique ni les modèles sociaux nationaux. La France est un des piliers de l'Europe au service du capital : les décisions prises par l'UE en matière économique et sociale sont en réalité en adéquation avec les dogmes économiques et sociaux des gouvernements français et du grand patronat depuis la création de l'UE. Elles sont même parfois impulsées par la bourgeoisie française.

En tout état de cause, mettre l'accent sur la «mondialisation ultralibérale» — concept relativement abstrait et potentiellement vague — permet d'éviter de se concentrer sur son fondement même, soit le capitalisme, ni même sur le fond du libéralisme en tant qu'idéologie prétendant qu'il existe une symétrie et une égalité entre le patron et le travailleur. Le libéralisme, dans l'esprit du FN puis du RN, est réduit à la disparition relative des frontières matérielles entre pays.

«L'anti-mondialisme» affiché (selon ses humeurs) par le Rassemblement national lui sert surtout à agiter le drapeau du nationalisme. À ses yeux, le clivage se fait en effet entre «mondialistes» et «nationalistes», clivage vide de contenu de classe.

Comment ne pas reconnaître ici les mêmes ressorts qui firent naître le concept de «nation prolétaire» dans l'Italie des années 1920, permettant aux fascistes de désigner une logique d'exploitation entre pays, tout en niant le clivage de classe interne au pays ? La lutte n'est alors pas entre classes, mais entre nations... et ce discours d'une unité corporatiste entre le travail et le

capital national (sous l'égide de ce dernier) se fait au grand avantage du capital, comme l'a montré Nicos Poulantzas²⁰.

Or, la mondialisation a bien été une nouvelle phase d'expansion de l'exploitation capitaliste à l'échelle mondiale. Couplée à la financiarisation de l'économie, elle s'est appuyée sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication et sur des politiques de libéralisation et de déréglementation pour faire exploser la circulation des capitaux à travers le monde. Le capitalisme a alors pu s'internationaliser pour aller capter les sources de profits partout où elles existent dans le monde, sans pour autant redistribuer les ressources auprès des pays ou des populations exploités.

Si les nouvelles technologies mises en œuvre lui donnent des allures nec plus ultra, elle n'est cependant pas foncièrement différente de la première mondialisation coloniale et la mise en coupe réglée du monde dans l'intérêt du capital impérialiste (voir encadré).

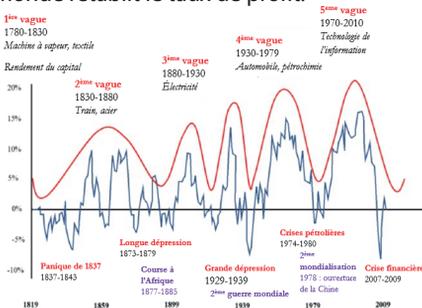
Si chaque colonie était le pré carré d'une puissance impérialiste en particulier, alors que la mondialisation actuelle voit des entreprises françaises voisiner des entreprises allemandes, japonaises ou étasuniennes, la logique est la même : ouvrir de nouveaux débouchés (par traités inégaux sous l'égide du FMI plutôt qu'à la canonnière, il est vrai) et mettre au travail de nouvelles populations surexploitées pour extraire davantage de profits.

de Benoist comme penseur, est toujours une composante de l'extrême droite française, de même que les nostalgiques du Troisième Reich.

20. Voir Nicos Poulantzas, *Fascisme et dictature*, Paris, Le Seuil, 1974.

L'histoire du capitalisme : une histoire de crises... dépassées dans l'expansion mondiale

L'histoire du capitalisme peut-être être lue comme l'histoire d'un éternel retour (et approfondissement) de l'impérialisme. Combattre l'impérialisme, c'est donc fondamentalement combattre le capitalisme. Quand l'extrême droite prétend protéger les Françaises et les Français des effets délétères de la mondialisation, elle promet au mieux d'être de meilleurs impérialistes et de mieux exploiter le Sud, mais, dans les faits, ses promesses sont surtout du vent, car elle n'est pas prête à remettre en cause une des sources de profit majeures du capital. Malgré ses allures nouvelles, la mondialisation répond à la même logique que le colonialisme. La longue dépression des années 1880, qui avait vu une très forte baisse de la rentabilité du capital s'est ainsi résolue dans le partage de l'Afrique, qui s'achève avec la Conférence de Berlin (1884-1885). L'extension du capitalisme au monde rétablit le taux de profit.



Source : Pronéos

La période de 1914 à 1945 est plus difficile à lire. Le capitalisme entre dans un nouveau moment de crise structurelle dont il se sort par un nouveau partage du monde (longue guerre interimpérialiste des deux guerres mondiales) et un grand mouvement de concentration qui s'accéléra avec la crise de 1929. Au final, une puissance impérialiste (les États-Unis) réorganise le monde capitaliste autour d'elles et profite de la reconstruction de l'Europe et du Japon.

La fin des années 1960 voit le capitalisme entrer dans un nouveau moment de crise structurelle dont il se sort au cours des années 1980 avec l'ouverture de la Chine (1978) et la dislocation du Bloc de l'Est (1989-1992), qui marquent le début de la « mondialisation ».

Depuis 2007, nous sommes dans un nouveau moment de crise structurelle dont le capitalisme ne peut plus se sortir par son extension géographique (déjà faite), mais par des conflits interimpérialistes qui marquent une redistribution du monde. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre les tensions entre l'Occident et la Russie, mais aussi la Chine. C'est aussi dans ce cadre qu'il faut comprendre la guerre économique menée par les États-Unis à l'encontre de l'Europe dont ils pillent le capital en le forçant à venir s'établir chez eux, que ce soit en utilisant la carotte (les généreuses subventions de l'Inflation Reduction Act) ou le bâton (les droits de douane). Les discours de matador gonflé à la testostérone de l'extrême droite ne rompent pas avec cette logique délétère, mais affirme qu'on peut tirer notre épiingle du jeu dans l'exploitation du monde. Ce faisant, elle jette de l'huile sur le feu et nourrit les tensions bellicistes que « le capitalisme porte en lui comme la nuée porte l'orage », comme le formulait Jean Jaurès.

La libre circulation des capitaux a aussi permis au capital de jouer de la concurrence entre les États, les systèmes sociaux et les travailleurs. Y faire face appelle donc moins au repli sur soi qu'à l'internationalisme de lutte.

b. La mondialisation est une nouvelle forme de l'impérialisme : les seuls gagnants sont une poignée de grands actionnaires

Avec la globalisation financière du capitalisme, les modalités de détention des grandes entreprises cotées en bourse vont très largement évoluer. Leurs titres

de propriété vont progressivement être concentrés entre les mains d'une poignée de très grands actionnaires mondialisés qui vont pouvoir imposer des normes de rentabilité financière partout dans le monde.

En effet, les marchés d'actions vont passer sous l'influence directe des grands investisseurs institutionnels regroupés autour des fonds de pension, des hedge funds, des fonds communs de placement, des compagnies d'assurance... Disposants de capitaux considérables à placer, ils investissent massivement dans le capital des entreprises cotées en bourse. En 2021, l'actionnariat des 120 plus grandes sociétés françaises cotées en bourse est principalement contrôlé par trois acteurs : les grandes familles bourgeoises françaises (20,5 %), les gérants de grands fonds (20 %) et, très marginalement, l'État français (3 %). En ce qui concerne les fonds, s'ils détiennent 20 % du capital des 120 sociétés françaises cotées en bourse, ils sont présents dans presque la totalité d'entre elles. Évidemment, nous retrouvons également des personnes physiques qui en sont les propriétaires. Par exemple, parmi les actionnaires de BlackRock (présent dans 18 sociétés du CAC 40 en France), on retrouve des milliardaires (W. Buffett, G. Soros, C. Slim), et des dirigeants politiques (Al Gore et jusqu'à peu feu Élisabeth II).

Dans le même mouvement, ces grands actionnaires organisent leurs entreprises en grands groupes internationaux, fonctionnant avec des chaînes de détention plus ou moins complexes reliant des sociétés mères avec des ensembles de filiales. Ce sont les firmes multinationales. Ces dernières ne sont pas simplement des grandes entreprises, ce sont des entités transfrontières qui à travers leurs réseaux de filiales implantées à travers le monde s'approprient les ressources et les profits situés dans les différents pays où elles contrôlent leurs filiales.

Cette organisation transnationale de la production permet par ailleurs de nourrir le capital en mutualisant les coûts des filiales sous contrôle. Ces grandes firmes multinationales jouent alors sur ces coûts globaux, qu'elles vont imputer à un pays en particulier, en fonction d'avantages fiscaux, alors qu'ils devraient être répartis entre toutes les localisations. En effet, les filiales de ces grands groupes sont éparpillées dans des zones géographiques différentes, permettent l'éclatement des chaînes de production, dont les entreprises qui en constituent les différents maillons s'implantent géographiquement au gré des avantages sociaux, fiscaux et environnementaux. Les sites de main-d'œuvre sont implantés dans des pays jugés à bas coûts salariaux afin de diminuer les coûts de production. Les maisons-mères, quant à elles, sont implantées dans les pays à faible fiscalité dans lesquels sont localisés les marques, les brevets, les fonctions supports, et bien d'autres choses encore refacturées aux filiales permettant de faire remonter la marge là où les impôts et taxes sont quasiment inexistantes.

En France, on assiste depuis 40 ans à une forte montée en puissance d'un actionnariat localisé aux USA et dans les paradis fiscaux. Selon les données de la Banque de France, moins de 10 % du capital des entreprises françaises cotées fin des années 1980 était détenu par des sociétés étrangères. C'est 40 % en 2021. Plus précisément, 80 % des entreprises du CAC 40 étaient détenues à plus d'un tiers par ces actionnaires non-résidents en 2021.

C'est un phénomène d'ampleur. Cette croissance a été favorisée par la liberté de circulation des capitaux introduite dans l'Union européenne et vis-à-vis des États-Unis. Au fil des années, l'État et le grand patronat ont cédé les parts qu'ils détenaient dans des sociétés françaises, notamment des très grandes, essentiellement au capital américain et aux paradis fiscaux

européens. Selon les données du Fonds monétaire international (FMI), en juin 2022, les États-Unis, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suisse et l'Irlande représentaient 70 % des actionnaires étrangers. Pour résumer, près de la moitié des titres de propriété des entreprises françaises cotées (dont le CAC40) est détenue par le capital étranger, provenant à plus des 2/3 d'Amérique du Nord et surtout des paradis fiscaux européens. Le rôle des gouvernements successifs dans ce processus de démantèlement ne doit pas masquer la responsabilité historique du patronat français ayant choisi de se détourner des enjeux nationaux.

Enfin, autre conséquence de cette financiarisation du capitalisme, la bourgeoisie consolide son empire. Une récente étude de l'OCDE nous montre comment les plus grandes entreprises du monde sont finalement détenues par très peu d'actionnaires. Pour plus de la moitié des entreprises cotées dans le monde (et 40 % pour la France), un principal actionnaire détient au moins 50 % du capital. En investissant ainsi massivement dans le capital des entreprises cotées en bourse, cette bourgeoisie devient l'actionnariat mondial, et va contrôler les conseils d'administration. Ces derniers sont les organes dirigeants des entreprises, dont les membres sont désignés par l'assemblée générale des actionnaires.

Ces grands actionnaires sont ceux qui composent les plus gros conseils d'administration dans le monde, en Europe et en France : ils contrôlent la direction générale de l'entreprise et définissent ses orientations stratégiques. Précisons qu'à quelques exceptions près, la quasi-totalité des groupes cotés au CAC40 présente une forte consanguinité. Celle-ci se matérialise par de nombreux liens capitalistiques et administratifs entre eux. Ils partagent entre eux nombre d'administrateurs et

de dirigeants, contribuant à une sorte de cohésion de groupe, utile à l'accumulation de jetons de présence et à l'harmonisation des grandes orientations financières décidées en conseils d'administration.

Enfin, si la chaîne de production et d'activité devient mondiale et est partagée entre différents pays, la répartition de la valeur mondiale qui en découle ne l'est pas et ne profite pas aux pays d'implantation, mais à une poignée de capitalistes. Nous savons qu'environ 40 % des profits à l'étranger des multinationales sont localisés dans des paradis fiscaux²¹, c'est donc une dimension extrêmement importante. Au-delà de question des chaînes de valeur se pose celle des normes internationales du travail : celles-ci ont du mal à s'imposer. Aujourd'hui, les organisations internationales, notamment l'OIT, sont dépourvues d'un réel pouvoir contraignant et sont parfois démunies pour les faire respecter.

Dans ce cadre, la CGT demande que les normes sociales et internationales s'appliquent aux travailleurs de tous les pays, et que le droit à un salaire minimum et à un pouvoir d'achat suffisant soit garanti à chaque salarié d'Europe et du monde. Cela permettrait à chacun de répondre à ses besoins fondamentaux et de bénéficier de sa part dans le progrès. Les coopérations et les nouvelles logiques de développement doivent en effet permettre aux travailleurs du monde entier de vivre dignement sans être obligés de quitter leur pays et leurs familles, parfois au péril de leur vie, pour espérer pouvoir gagner de quoi survivre.

Et cela passera par une mise en cohérence globale des causes responsables des mécanismes d'exploitation accrue à l'échelle de la planète, plutôt que par un

21. D'après les recherches de l'économiste Gabriel Zucman, professeur à l'université de Berkeley et spécialiste de l'évasion fiscale.

repli nationaliste et identitaire faisant le jeu du capitalisme mondialisé.

c. Le déni écologique comme réponse à l'écologie « punitive » : une autre voie existe

La dynamique d'accumulation du capital bute aujourd'hui sur de nouvelles limites, d'ordres physique et environnemental, qui semblent indépassables. Comme le féodalisme en son temps, le capitalisme occidental semble s'étouffer sous le poids de ses propres contradictions. Il est coincé : la croissance économique — faux-nez du profit pour les capitalistes — menace la stabilité écologique, autant qu'elle est menacée par son instabilité. Quel que soit le prisme retenu, les choses doivent changer. Mais comment et dans quelle direction ?

La stratégie de décarbonation développée par les grandes puissances économiques se heurte au mur de la rentabilité du capital. La transition écologique demande des investissements très importants dans des technologies de décarbonation, mais aussi des désinvestissements massifs dans les productions carbonées. Cela implique donc un grand mouvement de réallocation des capitaux.

Cependant, en régime capitaliste, l'allocation du capital s'opère selon les perspectives de rentabilité. Gardons à l'esprit que les énergies carbonées ont permis historiquement la démultiplication de la puissance du travail humain sur lequel est prélevée la plus-value par les entreprises.

Pour ces dernières, sortir de ces énergies implique donc de se passer de ce multiplicateur de profit. Inversement, entrer dans les énergies décarbonées nécessite un important besoin d'investissements dans des technologies vertes dont la rentabilité n'est pas acquise pour les capitalistes. Les investissements pour le

climat apparaissent donc peu valorisables pour les financeurs occidentaux selon les critères de rentabilité actuelle.

Si l'on raisonne de manière comptable, les entreprises — et notamment les plus grandes d'entre elles détenues par la finance internationale — n'ont aucun intérêt individuel à la transition écologique. Régulièrement d'ailleurs, des fonds d'investissement nous le rappellent avec cynisme, à l'image de BlackRock ou plus récemment de Bluebell, indiquant ne pas soutenir certaines ambitions « vertes » de quelques grands groupes, jugées non compatibles avec les intérêts financiers de leurs clients. Plus récemment, le 15 février 2024, trois des plus grands gestionnaires d'actifs financiers du monde, JP Morgan, State Street et BlackRock, ont annoncé quitter l'organisation Climate Action 100+, qui milite pour la prise en compte des objectifs climatiques par les entreprises. Les acteurs de la finance nous menacent de mort.

Ainsi, pas plus qu'ils ne sont capables de répondre aux enjeux sociaux et économiques, les mécanismes néolibéraux développés depuis les années 1970 ne peuvent répondre à cette crise écologique. Il y a pour l'heure une incompatibilité d'humeur entre le besoin de rentabilité et la nécessité d'investir dans la base productive pour l'adapter à nos besoins écologiques. Cette contradiction est d'autant plus importante que l'apparition d'entreprises à vocation planétaire bouleverse les espaces géopolitiques. Pour décideurs économiques, l'écologie ne peut être vue que sous l'angle du risque qu'elle génère sur la continuité de l'activité de l'entreprise et son impact sur la valeur de l'action.

Depuis des années, la bourgeoisie regarde ses pieds et ne voit la crise écologique qu'à travers le prisme de la lutte que ses membres se mènent entre eux pour gagner de nouveaux marchés. À

défaut de solution concrète, elle utilise les angoisses pour faire accepter par la population une diminution de son niveau de vie. D'autre part, elle profite de la crise pour renouveler son chantage à l'emploi. Elle exige ainsi de l'État qu'il fasse couler des flots de subventions, qui se chiffrent en milliards d'euros, pour le financement du verdissement des entreprises.

Les puissances occidentales, ignorant les contradictions croissantes portées par un capitalisme en crise et poursuivant sa quête d'accumulation infinie dans une situation de concurrence internationale exacerbée, ont alors développé une «écologie de marché». Selon cette vieille recette libérale, le marché serait en mesure de modifier les comportements des acteurs par des incitations tarifaires, sans toucher au régulateur fondamental du capitalisme qu'est la recherche du profit. Les «taxes environnementales» et les subventions publiques permettraient de faire converger les choix rentables au sens capitaliste et ceux favorables à la transition écologique. Mais rien n'est moins sûr.

Au-delà de l'aspect non contraignant, inégalitaire et partial de l'écologie de marché, cette dernière ne peut que contribuer à affaiblir l'acceptabilité sociale de la transition écologique, perçue comme sacrificielle pour beaucoup. Le consentement populaire à la transition écologique est une condition déterminante de sa réussite.

Dans un tel contexte, les politiques françaises et européennes en matière de lutte contre la crise écologique ne peuvent ainsi qu'être vécues :

1. Au mieux comme une farce : car, malgré ce large consensus, les émissions de CO₂ atteignent aujourd'hui un record dans le monde, 7 ans après l'accord de Paris. Les projets de décarbonation peinent à voir le jour, et cela alors même que de nombreuses technologies — matures pour

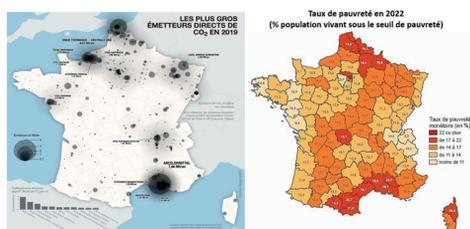
certaines d'entre elles — existent. Ensuite, la décarbonation est essentielle, mais elle ne peut pas se suffire à elle-même. Elle doit prendre en compte les autres déséquilibres environnementaux générés par un mode de production visant l'accumulation du capital, et donc la production, quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle se vende.

2. Au pire, comme une menace ouvrant la voie à une immense régression sociale, car les entreprises, et particulièrement les plus grandes d'entre elles, subordonnent leurs adaptations aux conséquences écologiques à la rentabilité du capital. Elles sont toutes impactées, directement ou indirectement, et tentent toutes de s'adapter. Qu'elles subissent les hausses du prix de l'énergie, qu'elles enregistrent des baisses d'activités, qu'elles soient redevables d'une taxe carbone qui augmente, qu'elles limitent leurs lucratives activités carbonées, qu'elles s'engagent dans des projets de décarbonation coûteux, les conséquences sont une menace pour leur rentabilité. Et leurs réponses exigent ainsi des contreparties sociales importantes : argent public à profusion, mais hausse des prix, arrêt de certaines productions et économies de coûts, notamment salariaux, accroissement des logiques d'exploitation. Double peine donc pour le couple travailleur/citoyen.

Mais doit-on souscrire à ce scénario, porté par les instances internationales, le gouvernement et le patronat? Actions individuelles, pénuries, chômage ou marasme écologique? Non. Car il découle de l'incapacité des dirigeants économiques, de manière intéressée ou non, à penser un rapport de production affranchi des pesanteurs de la rentabilité et du marché capitaliste, pourtant à l'origine de notre problème environnemental. Alors que le capitalisme est incapable de résoudre le problème de la crise écologique, on nous en sert finalement des bouchées doubles. Le «capitalisme vert» et «l'écologie de marché» devraient nous sauver.

Mais doit-on pour autant souscrire aux propositions anti-climat des extrêmes droites? Peu de temps après l'investiture de Donald Trump, Jordan Bardella proposait récemment de suspendre le Green Deal européen, le pacte visant la neutralité carbone en 2050, qu'il considère comme une menace pour la croissance économique. Soyons lucides : l'épuisement des ressources est désormais programmé, la perte de biodiversité et l'accélération de la déforestation sont certaines, et le GIEC nous alerte sur le grave risque de dépasser de 2 °C la hausse de la température moyenne de la planète.

Quant à lui, l'appareil productif est exposé à des risques croissants sur l'approvisionnement dans des matières premières qui se raréfient, à des hausses de coûts de production (notamment énergétiques), à des ruptures logistiques et à des variabilités d'activité. L'ensemble des activités humaines est en réalité soumis de gré, de force ou par conviction à la contrainte de modifier sa façon de produire, de se déplacer, d'agir. Par ailleurs, il est notable que ce soient les populations les plus précaires, que ce soit en France ou dans le monde, les principales exposées aux risques climatiques.



Alors que faire? La crise écologique appelle à une redéfinition de ce qu'est la société. Il nous faut aller au-delà de la soi-disant capacité du capitalisme et du marché à se renouveler. C'est une impasse, nous le savons. L'économie capitaliste est subordonnée à la rentabilité et à l'accumulation, et le marché réduit

toutes relations à une logique comptable, invisibilisant les liens non marchands que l'on entretient avec notre milieu.

Il nous faut également dépasser la prétendue «déméasure humaine» qui, comme l'affirment les théoriciens de la décroissance, surdéterminerait tout indépendamment des rapports sociaux de production. L'humanité n'est vouée ni à la régression ni au simple renouvellement.

La société est certes insérée dans la planète Terre et ses écosystèmes, et non l'inverse, mais cela n'implique pas que l'évolution humaine n'ait aucune autonomie de cheminement. La réussite d'une transition écologique soutenable socialement et économiquement se niche dans une transformation générale de nos relations à la science, au travail, au rapport de production, permettant aux humains et à la nature d'entretenir une coévolution.

La période actuelle remet en cause la relation productive qu'entretiennent les puissances économiques occidentales avec le monde social et matériel depuis plus de deux siècles. Doit-elle répondre aux besoins des populations ou à ceux du capital?

Notre époque est celle d'une remise en question objective du fonctionnement hégémonique d'un capitalisme occidental, utilisant les deux sources de la richesse que sont les travailleurs et la nature comme des ressources primaires exploitables à l'infini, et faisant miroiter qu'il était la solution la plus efficace pour nous faire suivre la voie du développement matériel et de la liberté.

Penser l'écologie nécessite une réflexion plus large sur le rapport social de production lui-même, de sa relation à la démocratie et à la coopération internationale. Mais, pour ne pas être de simples effets d'annonce, cela nécessite parallèlement une réflexion sur les technologies, et des propositions

concrètes sur l'industrie, les transports, les logements, les territoires.

Sans conditionnalité, contrôle, ou pilotage, la transition écologique est privatisée et échappe à la maîtrise collective. Par ricochet, cela ne peut que contribuer à affaiblir l'acceptabilité sociale d'une telle transition écologique, perçue comme sacrificielle pour beaucoup. Le consentement populaire à la transition écologique est une condition déterminante de sa réussite.

d. Une autre industrialisation pour sortir de cette impasse écologique

Le développement industriel est indispensable à la réponse aux besoins civilisationnels que pose avec urgence la période actuelle. L'industrie joue un rôle essentiel dans la lutte contre les pollutions et la réponse aux besoins fondamentaux des sociétés. Loin d'être une source indépassable de problèmes environnementaux, elle peut surtout être un levier puissant de transformation écologique et sociale, de décarbonation, de sécurisation d'approvisionnement et de lutte contre les pénuries, à condition d'être sortie des griffes du marché capitaliste, et d'être contrôlée de manière démocratique afin d'être réorientée vers des pratiques durables et une production responsable, en lieu et place de la recherche effrénée de profits.

Dans ces conditions, le développement industriel permet :

1. La réduction de l'impact environnemental des activités économiques. Sans sombrer dans le fétichisme de la technologie, ses avancées rendent malgré tout possible de produire des biens matériels tout en limitant la pollution. Le développement des énergies renouvelables, comme les panneaux solaires, les éoliennes ou les batteries à haute capacité, repose sur une industrie

performante et en constante évolution. Portés par les tendances de fond de l'économie mondiale à horizon 2050, les besoins en énergies seront très importants dans les prochaines décennies, et il sera nécessaire de pouvoir les produire, les stocker et les consommer de manière autant décarbonée que possible.

2. La réduction de l'empreinte écologique de secteurs clés, comme la construction et l'emballage, via la production de matériaux moins polluants, tels que le béton bas carbone ou les plastiques biodégradables.

3. La mise en place d'une économie circulaire, où les déchets sont recyclés et réintégrés dans la production au lieu d'être jetés, limitant ainsi l'extraction de ressources naturelles et la pollution associée.

4. L'efficacité énergétique en diminuant les consommations d'énergie industrielle et optimisant l'utilisation des matières premières. L'adoption de systèmes de capture et de stockage du carbone (CCS) réduit les émissions des industries lourdes, tandis que l'électrification des procédés et l'utilisation de l'hydrogène vert offrent des alternatives viables aux combustibles fossiles.

5. De lutter contre les différentes formes de précarité grandissantes (énergétique, alimentaire, sanitaire et sociale, logement, etc.). Sans une industrie capable de fournir ces biens essentiels en quantité suffisante, il est impossible de garantir la satisfaction des besoins essentiels.

6. La sécurisation d'emplois actuels et la création d'emplois nouveaux directs dans les secteurs de la transition écologique, et de nombreux emplois indirects et induits.

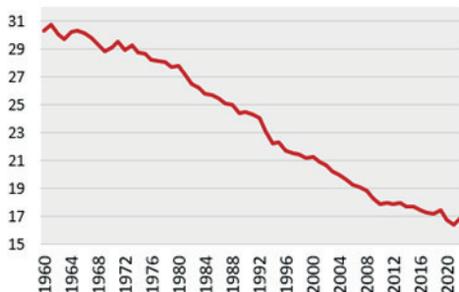
Répondre à tous ces enjeux nécessite le développement de nouvelles industries «vertes» là où il en manque, et la reconversion d'industries polluantes là où elles existent. Pour que ce développement réponde aux

réels enjeux, la coopération internationale est déterminante. Cela nécessite des logistiques d'approvisionnement en matières premières (tant pour une production énergétique décarbonée que pour des moyens de stockages) complexes afin d'éviter les crises liées aux pénuries et les tensions géopolitiques, mais également des besoins de financement conséquents.

En effet, les puissances occidentales ont beau jeu d'accuser les économies émergentes d'être responsables de la croissance des émissions de GES. La mondialisation des chaînes de production a largement déplacé la pollution.

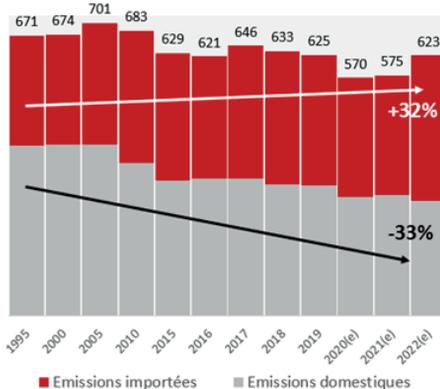
Si la Chine est devenue en quelques années le principal pays émetteur de CO₂ (et de loin), c'est que, dans le même temps, elle est devenue « l'usine du monde », car elle permet aux économies occidentales de produire pour moins cher et de maximiser leurs marges.

L'industrie dans le PIB français (en % du PIB)

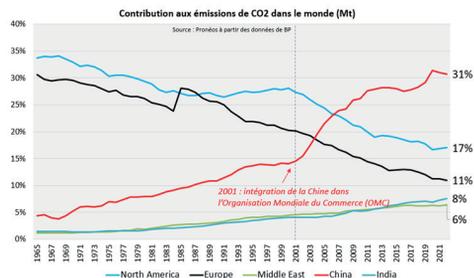


Ce phénomène s'observe très nettement à travers l'évolution de l'empreinte carbone de la France. À l'échelle d'un pays, l'empreinte carbone intègre également les GES émis à l'étranger lors de la production de biens, par la suite importés. De ce point de vue, la France ne se décarbone qu'à l'extrême marge. Cet écart entre les émissions territoriales (ou domestiques) et les émissions importées renvoie à la conversion de la France en un marché d'importation à partir du milieu des années 2000. En d'autres termes, la France produit moins, mais pollue de manière croissante chez les autres.

Empreinte carbone en France selon l'origine des émissions



Source : SDES



En France, les émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) ont reculé de 26 % depuis 1991, tirées essentiellement par l'industrie manufacturière et de la construction, ainsi que la production d'énergie. Si cela s'explique en partie par l'impact de la crise financière de 2008, la hausse des prix de l'énergie, l'évolution du mix énergétique avec la montée en puissance du nucléaire, cela s'inscrit surtout dans un contexte de désindustrialisation.

Le constat est sans appel : 7 ans après l'accord de Paris, les émissions de CO2 dans le monde sont au plus haut. Les émissions mondiales de CO2 restent finalement à des niveaux record en 2022, et ne montrent aucun signe d'une diminution «nécessaire et urgente» pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. À ce rythme, Global Carbon Project 2022 nous dit qu'il y a désormais 50 % de chance de dépasser ce seuil d'ici à neuf ans.

S'attaquer réellement à la transition écologique nécessite d'importants investissements pour un développement industriel durable. Les besoins en énergies renouvelables, en technologies de captage et de stockage de CO2, en procédés de production décarbonés, en reconversion des sites de production et notamment des centrales, en électrification, etc., nécessitent des investissements colossaux. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les investissements consacrés aux énergies et aux infrastructures propres représentent 1 800 milliards de dollars dans le monde en 2023. Bien que ces montants soient un record, tous les scénarios de l'AIE envisagent la nécessité de les augmenter significativement par rapport aux niveaux historiques, en même temps que de diminuer ceux dans les énergies fossiles.

Dans le monde, l'AIE estime les besoins d'investissements dans la transition écologique à 5 000 milliards \$ par an d'ici à 2030, dont 2 000 milliards \$ pour les seuls pays en développement. Pour ces derniers, cela représenterait une multiplication par cinq des actuels investissements prévus au cours des sept prochaines années. Pour la France, l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) évalue les besoins pour mettre en œuvre la stratégie nationale bas carbone (SNBC) du gouvernement à 58 milliards € supplémentaires par an d'ici à 2030, soit une croissance de 58 % par rapport au niveau de 2022.

Pourquoi ce blocage? Pour reprendre les termes du chef climat de l'ONU, «le torrent de finance climatique» nécessaire à la transition n'arrive toujours pas. Particulièrement dans les pays en développement. Et cela, quelle que soit la nature du financeur : marchés financiers, banques et grands groupes sous-investissent cruellement dans la transition écologique.

Les grands groupes français, également, sous-investissent dans la transition écologique. Selon le Carbon Disclosure Project (CDP), les entreprises européennes devraient a minima doubler leur investissement dans la transition écologique pour pouvoir tenir les objectifs de réduction de CO2 européens.

Mais le patronat préfère distribuer des dividendes plutôt que d'investir à plus faible rentabilité pour le climat. C'est d'ailleurs ce que dit explicitement le Vernimmen, ouvrage patronal de référence en matière de finance d'entreprise. Commentant les entreprises du CAC40 ayant distribué des dividendes record en 2021, il indiquait que «la quasi-totalité est des entreprises à maturité, ce qui est logique puisque celles-ci génèrent de nouveaux capitaux propres importants, que leur faible croissance rend inutiles. Il est plus sain de les reverser à leurs actionnaires, plutôt que de les gaspiller en surinvestissements ou en placements oisifs de trésorerie».

4. Combattre l'autocratie patronale qui habitue et prépare à l'autocratie politique

L'extrême droite n'est ni à l'Élysée ni à Matignon, elle progresse cependant dans les esprits. Cette poussée idéologique se nourrit cependant d'évolutions bien matérielles, notamment dans l'entreprise. S'il est un lieu où un régime autoritaire règne d'ores et déjà, c'est bien celui-ci.

L'autocratie²² patronale est bien limitée par la loi grâce à l'action syndicale et, plus largement, à l'embryon de démocratie industrielle que les luttes ont su arracher.

Ces trois piliers venant protéger les travailleurs de la toute-puissance patronale sont cependant de plus en plus affaiblis. Or, cette autocratie patronale habitue à l'autocratie politique et suscite le désir d'un homme (ou d'une femme) fort.

Paradoxalement, les salariés qui sont les moins attachés à une entreprise et un patron par la précarité ne sont pas épargnés par ce désir d'un ordre autoritaire. Les études montrent un lien clair et significatif entre, d'un côté, la dégradation des conditions de travail et la précarité et, de l'autre, le vote pour l'extrême droite. Le lien entre les deux s'explique toutefois aisément, la précarité touche plus massivement encore les femmes que les hommes et tend à les renvoyer à leur rôle traditionnel, nourrissant une vision réactionnaire de la société. Chez certains, cela suscite un sentiment de révolte qui peut conduire à se mobiliser pour l'émancipation, mais dont l'extrême droite sait se saisir pour proposer une solution évidente, «renvoyer celles et ceux qui prendraient le travail des Françaises». Chez d'autres, en revanche, cela nourrit un sentiment de résignation et vient socialiser les esprits à une vision traditionnelle de l'ordre social qui serait menacée par les évolutions de la société, de l'immigration au «wokisme».

Néanmoins, si ces évolutions du marché du travail et de l'entreprise constituent un terreau fertile pour les idées d'extrême droite, celles-ci ne tombent pas du ciel. Pour avoir un effet, elles doivent d'abord être diffusées par des médias. Si elles se diffusent, cela signifie fondamentalement

que le capital qui contrôle ces médias fait le choix conscient et délibéré de les diffuser.

Cela dévoile l'imposture sociale du programme de l'extrême droite en général et du RN en particulier. Sous son vernis social, il correspond en fait aux intérêts de classe de la bourgeoisie. On résume souvent ce choix de mettre les médias au service des idées d'extrême droite à Bolloré et à CNews, mais, comme nous le verrons, Bolloré et CNews ne constituent que la pointe émergée de l'iceberg. C'est une fraction massive de la classe capitaliste française qui fait le choix de l'extrême droite. À moins de croire en un soudain élan de solidarité du patronat français tout entier ou que celui-ci s'aveuglerait sur les véritables intentions du RN, son soutien illustre que le RN ne peut constituer l'intérêt des travailleurs.

a. Le renforcement de l'arbitraire patronal nourrit la demande d'un homme ou d'une femme forte

Les dernières décennies ont vu une réduction de l'influence des salariés sur la marche de l'entreprise. Les organisations syndicales sortent affaiblies de décennies de restructuration. Or, des organisations syndicales indépendantes constituent toujours des garde-fous face à l'arbitraire patronal. Les instances représentatives du personnel ont, elles aussi, été affaiblies.

La dernière décennie a vu s'enchaîner une série de réformes dont les ordonnances Macron représentent le point culminant. Suppression des DP et des CHSCT, réduction du nombre d'élus et du nombre d'heures dont ils disposent pour faire leur travail : tout cela affaiblit la capacité des salariés à participer à la vie de l'entreprise.

Or, il est démontré de longue date que l'absence de participation dans l'entreprise nourrit l'abstention et la tendance à s'en remettre à un homme fort. Dès 1937, le philosophe et psychologue américain

22. L'autocratie est un régime politique où un seul individu détient le pouvoir, alors qualifié de pouvoir personnel et absolu.

John Dewey notait déjà que « l'absence de participation tend à produire un manque d'intérêt et d'implication de la part de ceux qui sont ainsi empêchés (...) »

Automatiquement et inconsciemment se développe l'idée selon laquelle "ce n'est pas notre problème, mais c'est l'affaire de ceux d'en haut". Ce lien entre l'absence de participation dans l'entreprise et attrait pour l'autoritarisme a été confirmé plus récemment, que ce soit en Allemagne par Johannes Kiess et Andre Schmidt²³, en Autriche par Paulus Wagner²⁴, ou en France par Tristan Haute²⁵.

Les conditions dans lesquelles le travail s'effectue forment les consciences politiques. C'est ainsi que les salariés des petites entreprises où la proximité avec le patron est plus grande et les syndicats rarement présents votent plus souvent pour la droite ou l'extrême droite. Lors de l'élection présidentielle de 2017, 24,3 % des salariés d'établissements de 10 salariés ou moins et 23,8 % des salariés des établissements de 11 à 24 salariés ont ainsi voté pour Marine Le Pen contre 19,3 % de l'ensemble des salariés²⁶. L'autoritarisme paternaliste des petites entreprises favorise l'identification avec les figures d'ordre. La déstructuration des grandes entreprises en une multitude de petites entreprises (même

si celles-ci appartiennent en fait aux mêmes grands groupes) fragilise la conscience de classe, renforce l'intériorisation des contraintes de marché contre lequel on ne pourrait rien faire, et met en concurrence les salariés pour l'obtention des quelques avantages qu'ils peuvent obtenir de leur patron (prime, avancement, poste moins pénible, etc.).

Les études sur données allemandes montrent que les salariés sont moins enclins à voter pour l'extrême droite ou même la droite conservatrice quand un comité d'entreprise existe dans leur entreprise, indépendamment de toute autre variable²⁷.

Les entreprises sans comité d'entreprise sont caractérisées par des pratiques beaucoup plus brutales et autoritaires.

Les inégalités salariales tendent à y être plus importantes et une part plus importante du revenu des salariés dépend de primes discrétionnaires. Le patronat y menace plus fréquemment les salariés de les licencier pour les « motiver » et ces entreprises sont caractérisées par un turn-over plus important qui reflète les mauvaises conditions de travail. Ainsi, les injustices et la brutalité patronale se soldent certes par un plus grand nombre de départ, mais pas davantage de luttes. Politiquement, elles traduisent par une adhésion plus grande aux partis d'extrême droite et de droite qui prône ces mêmes inégalités et cette même brutalité à l'échelle sociale tout entière. Cela peut sembler paradoxal, mais rejoint les observations des historiens sur le rôle de l'accoutumance à la brutalité, à la violence et à l'obéissance aveugle dans les tranchées de la Grande Guerre dans la montée du fascisme et du nazisme dans l'entre-deux-guerres.

23. Voir par exemple l'étude de Johannes Kiess et Andre Schmidt, « The political spillover of workplace democratization: How democratic efficacy at the workplace contributes to countering right-wing extremist attitudes in Germany » publiée dans *Economic and Industrial Democracy* en 2024.

24. Voir l'étude de Paulus Wagner, « The Making of Populism at the Workplace: Enterprise Organizations as a Site of Political Preference Formation ».

25. Dans la très prolifique production de Tristan Haute, voir notamment le chapitre qu'il a rédigé dans le livre collectif qu'il a publié avec Vincent Tiberj, *Extinction de vote?*, publié en 2022 aux Presses universitaires de France ou l'article publié en 2024 par SES-ENS, « La participation des salariés à la représentation et à l'action syndicale en entreprise : inégalités et implications politiques ».

26. Voir Tristan Haute, « Les expériences du travail influencent-elles les choix de vote ? », *The Conversation*, 20 avril 2022, disponible en ligne.

27. Uwe Jirjahn et Thi Xuan Thu Le, *Works Councils and Workers' Party Preferences in Germany*, IZA Discussion Paper, n° 15879, Janvier 2023.

Ce n'est d'ailleurs pas par hasard qu'immédiatement après-guerre, le préambule de la Constitution de 1946 a reconnu à l'ensemble des travailleurs et des travailleuses le droit de «participer, par l'intermédiaire de ses délégués à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.» Les attaques contre les instances représentatives du personnel dont les ordonnances Macron constituent le point d'orgue ne sont donc pas une affaire accessoire dans un contexte de montée de l'extrême droite. Leur affaiblissement y concourt et l'accélère.

Au contraire, la CGT se bat pour renforcer ce droit et estime que «des institutions représentatives rénovées doivent devenir un droit pour tous les salariés, sans exclusion, y compris ceux des petites entreprises ou en situation de précarité, du public comme du privé.»²⁸ Pour que ce droit soit effectif, les comités d'entreprise doivent cependant être mis en place au plus proche des collectifs de travail, c'est-à-dire prioritairement au niveau des sites. À défaut de présence d'élus sur listes syndicales dans l'entreprise, les salariés doivent pouvoir élire des représentants issus de listes syndicales, sur une base territoriale et de proximité, afin que tous les salariés aient ce droit de «participer, par l'intermédiaire de ses délégués à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises» dont parle le préambule de la Constitution de 1946, qui a été reprise dans le texte constitutionnel actuel.

Ces comités d'entreprise rénovés doivent aussi être consultés sur toutes les questions qui ont trait à la gestion des entreprises, c'est-à-dire sur l'ensemble des points mis à l'ordre du jour du conseil d'administration ou du conseil de surveillance. Par ailleurs,

28. CGT, «Droit à la représentation collective», Repères revendicatifs, n° 20.

aux tâches ménagères est de 1 h 26. Dans la fraction précarisée de la classe travailleuse, les inégalités dans la répartition des tâches ménagères sont même en progression. La perte d'emploi et la montée des temps partiels conduisent les femmes à s'investir davantage dans les tâches ménagères. Pour le ménage, c'est aussi une manière de « gagner » de l'argent en en dépensant moins. Ces tâches domestiques, et notamment le soin porté aux enfants, représentent des économies de frais de cantine, de garde ou de périscolaire. La précarisation du travail tend à reléguer les femmes dans leur rôle traditionnel, qui tend à nourrir le vote en faveur de l'extrême droite.

Cette tendance est encore amplifiée dans les couches les plus précarisées de la classe travailleuse par le retrait et la dégradation des services publics, notamment de l'enfance, mais aussi de la dépendance et du grand âge. Le vieillissement de la population et la nécessité de prendre en charge les anciens reposent largement sur les femmes dans un contexte où la prise en charge par des services publics est difficile ou reste trop coûteuse. La dégradation des services publics et la paupérisation se renforcent et conduisent à ramener les femmes dans leur rôle traditionnel, conçu comme une source d'économies quand il n'est pas une source de revenus dans le cas où ces femmes font valoriser une partie de ces tâches domestiques, notamment celles de soin de leurs proches âgées. Maëva Durand a montré de quelle manière la prise en charge de la dépendance finance une économie familiale de subsistance dans laquelle les membres âgés financent (maigrement) l'activité des femmes au chômage de leur entourage³¹.

Pour les femmes en emploi, cela renforce la précarité, favorise le « choix » du

31. Maëva Durand, « À tout âge, au service des proches », *Pour*, 2022, n° 142, p. 237-243.

temps partiel, l'absence de progression professionnelle et la relégation dans les emplois les moins autonomes. Thomas Coutrot avait montré ce lien statistique entre charge élevée de travail domestique et conditions défavorables de travail professionnel³². Cette forme féminine de précarisation entraîne un déclassement au cours de la vie professionnelle à mesure que s'accroît le poids des activités domestiques dans l'économie du ménage.

Précarisation, déclassement, dégradation des conditions d'emploi, perte d'autonomie au travail et dans sa vie personnelle, tous ces éléments ont un lien avéré avec le vote extrême droite et se cumulent chez les femmes, notamment des fractions les plus précarisées de la classe travailleuse.

À cela s'ajoutent les effets délétères de la dégradation des services publics et de la paupérisation qui privent des choix les ménages et en leur sein les femmes.

Il faut bien prendre soin des anciens et des anciennes ; il faut bien boucler le budget et, si moins d'argent rentre d'un côté, cela implique de diminuer les dépenses. Ces deux dimensions reposent pour l'essentiel sur les femmes qui voient une accentuation du patriarcat comme mode d'exploitation économique spécifique et supplémentaire.

Cela entraîne un vote en faveur de l'extrême droite, qui est récemment devenu plus fort chez les femmes que chez les hommes. De même que la progression du salariat chez les femmes avait conduit à une résorption de ce que les chercheurs et les chercheuses appellent le « gender gap » (l'écart de genre), en faveur de la droite dans les années 1950 à 1970, puis son inversion à partir des années 1970³³,

32. Thomas Coutrot, « Double journée de travail et conditions du travail professionnel », *Cahiers du genre*, 2021, n° 70.

33. Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1983.

le chômage de masse, la « désalarisation » et la précarisation de la condition salariale particulièrement marquée pour les femmes conduisent à un nouveau « gender gap ». Il est difficile d'isoler ce qui explique le lien entre ces éléments et le vote d'extrême droite. Le renforcement du rôle traditionnel des femmes renforce-t-il aussi des visions du monde réactionnaires ? La perte d'autonomie suscite-t-elle un vote d'extrême droite à comprendre comme une forme de cri exprimant le désir de reprendre le contrôle sur sa vie ? Est-il lié à une adhésion au programme du RN vu comme une manière de juguler la précarité de l'emploi et de permettre la prise en charge « des nôtres » en chassant « les autres » qui prendraient le peu de places disponibles ?

Évidemment loin de se réduire à être une réponse instrumentale au danger de l'extrême droite, les propositions de la CGT en faveur de l'égalité femmes-hommes constituent néanmoins une réponse à la poussée de l'extrême droite.

Seule la lutte pour « l'interdiction du temps partiel imposé et de toute forme de précarité pour toutes et tous », « un véritable déroulement de carrière pour toutes les femmes et un accès aux postes à responsabilité » et « un vrai partage des temps sociaux (vie professionnelle, familiale et sociale) » peut permettre d'endiguer la poussée de l'extrême droite dans l'électorat féminin³⁴. Le développement des services publics, notamment de la petite enfance et de la dépendance, constitue un préalable indispensable pour fournir les bases matérielles de cette lutte. Sans cela, les femmes continueront de réduire ou cesser leur activité après la naissance des enfants (à ce jour, près d'une femme sur deux y est contrainte contre seulement

un homme sur neuf). C'est pour cela que la CGT revendique « un service public de proximité, d'accueil des jeunes enfants financièrement accessible à toutes et tous, ainsi qu'un service périscolaire pour la prise en charge des enfants à l'école dès l'âge de 2 ans »³⁵, « comprenant des équipements collectifs et des services individuels adaptés aux horaires de travail des parents et aux rythmes de vie des enfants. »

c. La concentration des médias et la Bollorisation des discours publics

Nous avons voulu mettre l'accent sur les conditions matérielles de l'ascension de l'extrême droite. C'est le déploiement de la crise du capitalisme d'un côté et l'offensive libérale de l'autre côté qui ont déstabilisé les conditions d'emploi, précarisé les existences et affaibli les collectifs de travail et les organisations de classe. Si ce sont ces causes matérielles qui, fondamentalement, nourrissent le vote pour l'extrême droite, le panorama ne serait pas complet sans prendre en compte les appareils idéologiques qui véhiculent ses idées. Dans ce domaine, on peut parler d'une « bollorisation » des médias. Si Vincent Bolloré n'est que le sommet de l'iceberg, la puissance du groupe médiatique qu'il contrôle et lui donne néanmoins un rôle central. Son groupe contient en effet plusieurs médias audiovisuels, comme CNews, Canal+ et i-Télé, mais aussi de la presse écrite et des maisons d'édition, dont Hachette-Lagardère.

La méthode est la même sur l'ensemble des médias sur lesquels il a fait main-basse. Les plus critiques sont licenciés s'ils ne sont pas poussés à la démission avant, ses aficionados, eux, reçoivent des contrats mirobolants en échange de leur complaisance, voire leur collaboration active dans la diffusion du programme de leur patron³⁶.

34. CGT, « Égalité entre les femmes et les hommes », Repères revendicatifs

35. Idem.

36. Pour une analyse de la stratégie médiatique de

Ainsi, pendant la campagne présidentielle de 2022, l'animateur Jean-Marc Morandini a mis en valeur Éric Zemmour ou Jordan Bardella dans son émission sur CNews, «Face à la rue» à plusieurs reprises. Chaque fois, les deux leaders d'extrême droite sont présentés comme des hommes simples, pleins de bon sens, répondant aux vraies problématiques des Françaises et des Français... soigneusement choisis.

De même, la première émission politique de Cyril Hanouna, «Face à Baba», ont vu «s'opposer» à Éric Zemmour des «contradicteurs» travaillant en fait pour le groupe de Vincent Bolloré, qui a fait le choix clair et assumé de soutenir l'extrême droite — et toute l'extrême droite, malgré sa préférence affichée pour Éric Zemmour, comme le prouve l'émission de Jean-Marc Morandini citée ci-dessus qui a offert le même traitement à Jordan Bardella qu'à son frère ennemi Éric Zemmour.

Ce choix de l'extrême droite n'est pas uniquement la lubie d'un homme dont la richesse lui permet d'avoir une influence absurde. C'est le choix délibéré d'une grande partie du grand capital qui ne semble visiblement pas inquiétée par les mesures prétendument sociales du programme de Marine Le Pen. Pour racheter l'École Supérieure de Journalisme de Paris (ESJ), on a récemment pu voir s'allier Vincent Bolloré et Bernard Arnault, qui possède déjà Les Échos et Le Parisien, mais aussi l'ancien président du Medef Pierre Gattaz et Rodolphe Saadé, le patron franco-libanais de la CMA-CGM, la grande entreprise de logistique maritime, s'allier. À côté de ce quarteron de patrons bien installés au cœur du capitalisme français, on retrouve aussi dans l'achat de l'ESJ le groupe Bayard, central dans le monde catholique à travers La Croix, Le Pèlerin et

toute une série de titres jeunesse comme J'aime lire, Astrapi ou Okapi, dont le nouveau directeur de la stratégie, Alban du Rostu, n'est autre que l'ancien directeur général du Fonds du bien commun³⁷.

Ce fonds est devenu central dans l'essor idéologique de l'extrême droite. Les projets philanthropiques de son fondateur, Pierre-Édouard Stérin, sont en effet très marqués : soutien des écoles privées hors contrat, lutte contre le droit à l'avortement, etc. Depuis peu, il intervient plus directement encore en politique à travers sa fondation PERICLES (pour Patriotes, Enracinés, Résistants, Identitaires, Chrétiens, Libéraux, Européens, Souverainistes) qui a organisé le rapprochement entre le RN et Éric Ciotti. Outre ces bons offices, la fondation vise à fournir des éléments de guérilla juridique, de formation des futurs élus d'extrême droite, mais aussi des éléments de manipulation idéologique dont les médias récemment acquis doivent ensuite faire la diffusion. Comme le dit sa feuille de route dévoilée par L'Humanité, «Notre projet découle d'un ensemble de valeurs clés (liberté, enracinement et identité, anthropologie chrétienne, etc.) luttant contre les maux principaux de notre pays (socialisme, wokisme, islamisme, immigration). Pour servir et sauver la France, nous voulons permettre la victoire idéologique, électorale et politique.»³⁸

À la tête de cette fondation, on retrouve aux côtés de Pierre-Édouard Stérin Alban du Rostu, le nouveau directeur de la stratégie de Bayard, mais aussi François Durvy, le patron du fonds d'investissement Otium Capital. Ce dernier est aussi, à ses heures perdues, un des conseillers de Marine Le Pen et Jordan Bardella.

37. Thomas Lemahieu, «Comment l'ex-bras droit de Pierre-Édouard Stérin a été nommé numéro 2 de Bayard», L'Humanité, 25 novembre 2024.

38. Thomas Lemahieu, «Périclès, le projet secret de Pierre-Édouard Stérin pour installer le RN au pouvoir», L'Humanité, 18 juillet 2024.

Vincent Bolloré au service de l'extrême droite, voir Marie Bénilde, «Vincent Bolloré côté cour», Le Monde diplomatique, janvier 2022, p. 28.

En y ajoutant l'action de Vincent Bolloré, Bernard Arnault, Pierre Gattaz et Rodolphe Saadé pour ne nommer que ceux qui ont été repérés par la presse, c'est une large part du capital qui prépare activement l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite. La diffusion de l'idéologie de cette dernière ne tombe pas du ciel.

Là encore, les conditions matérielles déterminent la conscience, en l'occurrence les conditions matérielles de production et de diffusion de l'information.

La bataille des idées repose sur des moyens bien matériels (et coûteux) et à ce jeu, les différentes visions du monde ne partent pas à égalité. Les idées d'extrême droite ne séduisent pas uniquement parce qu'elles répondent aux problèmes réels des travailleurs et des travailleuses, même si elles le font d'une manière populiste, incohérente ou en blâmant comme responsables les mauvaises personnes; elles séduisent aussi, et peut-être avant tout, car le capital fait le choix de mettre ses moyens à son service.

La CGT en est bien consciente quand elle souligne dans ses Repères revendicatifs que «relever le défi de la bataille des idées nécessite une information pluraliste et indépendante [qui] doit donc échapper aux logiques du profit et demeurer indépendante des pouvoirs économiques et politiques»³⁹.

Pour permettre cela, la CGT revendique d'un côté de «garantir l'avenir du service public de l'audiovisuel (France Télévisions, France Médias Monde, Radio France, INA, Euronews, Arte France) grâce à un financement pérenne fondé sur des ressources publiques accrues» et, de l'autre, de «relancer les dispositifs anti-concentration dans les médias afin de faire vivre le pluralisme et empêcher les

situations de monopole.». En effet, comme l'empire de Bolloré l'illustre, les lois visant à limiter la concentration de la presse qui avaient été prises au sortir de la Seconde Guerre mondiale ont été détricotées.

Ces lois avaient été parmi les premières prises par le gouvernement provisoire de la République, signe du rôle central qu'elles avaient joué dans la montée du fascisme. L'ordonnance du 26 août 1944 interdit à une personne de posséder plus d'un titre de presse au-delà d'un certain tirage et impose un prix unique pour les différents journaux pour limiter la capacité de plus riche à influencer davantage l'opinion en vendant leurs journaux à perte, comme le font aujourd'hui certains milliardaires avec les journaux gratuits.

Elle confie aussi aux seules équipes de rédaction la responsabilité du contenu des titres. Comme le rappelle la «méthode Bolloré» de remise au pas des médias achetés en forçant les journalistes à la démission ou en licenciant les récalcitrants, cette mesure a volé en éclat il y a longtemps. La CGT se bat pour son retour et son renforcement en revendiquant que soit reconnue «l'indépendance juridique des équipes rédactionnelles, quelles que soient la forme de presse et la taille de l'entreprise médiatique», mais aussi en renforçant le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) pour que celui-ci ait son mot à dire dans la nomination des PDG de l'audiovisuel et que l'attribution des fréquences privées s'effectue en fonction de la qualité de l'information et la sauvegarde des emplois des rédactions⁴⁰.

39. CGT, «Droit à l'information», Repères revendicatifs, fiche n° 25b.

40. Ibidem.



Fédération des Sociétés d'Etudes

263, rue de Paris - Case 421 - 93514 Montreuil Cedex
Téléphone : 01 55 82 89 41 - Fax : 01 55 82 89 42
E-mail : fsetud@cgt.fr - Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr

PRONEOS